

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

MIRKO TRIERENBERG, HÉLOÏSE DEPOCAS, MARIE-HÉLÈNE MONGEAU ET PHILIPPE TRÉPANIÉ

## LE MEILLEUR DE MONTRÉAL

ARTS+SPECTACLES > VILLE D'INNOVATIONS PAGES 1 À 3  
ACTUEL > LES TENDANCES RÉINVENTÉES PAGES 1 À 3

**FORMULE 1**  
GP DU JAPON  
SANS VILLENEUVE  
PAGES 8 ET 9



# LA SQ ENQUÊTE SUR LES DÉFUSIONNISTES

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Sûreté du Québec mène présentement une enquête sur les militants défusionnistes de la Rive-Sud afin de prévenir d'éventuels problèmes de sécurité publique, a appris *La Presse*.

Jusqu'à maintenant, un détective de la Sûreté du Québec a rencontré la présidente de l'arrondissement de Boucherville, Francine Gadbois, ainsi que Claude Trudeau de la Coalition des citoyens pour la défusion de Saint-Lambert, a-t-on appris. Ceux-ci font partie d'un grou-

pe de militants très actifs qui font la promotion de la défusion dans leur communauté.

Selon le criminaliste Christian Desrosiers, la SQ outrepassa son mandat en interrogeant des citoyens qui expriment ouvertement leurs opinions. « Qu'est-ce qui permet à quiconque de faire une

enquête préventive sur des activités qui n'ont absolument rien de criminel à première vue et sur quels débordements les fusions et les défusions pourraient amener ? » s'interroge-t-il. Pour M. Desrosiers,

> Voir SQ en A4

## Irak Un attentat suicide fait dix morts



**JOONEED KHAN**  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
À BAGDAD

« J'avais le pied sur le pas de la porte de mon bureau quand une forte explosion a secoué tout le quartier. Il était 8 h 35 du matin. Moins de 20 minutes plus tard, des ambulances affluaient à l'hôpital, sirènes hurlantes. On a compté trois policiers et cinq civils tués, et 38 blessés, dont certains sont dans un état critique. »

C'est ainsi que le Dr Luay Kasha, de l'hôpital Al Kindi, a vécu l'attentat suicide à la voiture piégée commis hier contre un poste de police de Djamilah, dans le misérable quartier chiite de Sadr City (ex-Saddam City), dans le nord-est de Bagdad.

Les sources divergent sur le nombre de kamikazes auteurs de l'attentat, un seul ou deux, ce qui porterait le bilan de morts à neuf ou 10. Avec 38 blessés, c'est le bilan le plus lourd après celui de l'attentat à la voiture piégée commis le 19 août contre le siège de l'ONU à Bagdad, qui a fait 22 morts. Peu de temps avant, l'attaché militaire de l'ambassade d'Espagne, José Antonio Bernal Gomez, était assassiné par des hommes armés devant son domicile, dans un quartier non spécifié de Bagdad. La nouvelle, succincte, a été annoncée par le ministre des Affaires étrangères à Madrid.

> Voir ATTENTAT en A2

## Le Canadien battu 5-2 par les Sénateurs



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Le Canadien, version améliorée en défensive, a échoué à son premier test de la saison. Les Sénateurs n'ont pas raté leur rentrée à domicile, hier, en offrant une victoire sans appel de 5-2 à leur nouveau propriétaire Eugene Melnyk. Voir détails S2 à S4

## Santé Manley se montre plus conciliant

Ottawa consentirait à puiser dans sa réserve pour aider les provinces

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – À la veille d'une importante rencontre avec ses homologues provinciaux, le ministre des Finances, John Manley, ouvre pour la première fois la porte pour que le gouvernement fédéral utilise une partie de sa réserve annuelle de trois milliards de dollars pour parer aux imprévus et aider les provinces à financer les coûts croissants des soins de santé.

Reconnaissant que la majorité des provinces éprouvent des difficultés à boucler leur budget, M. Manley a indiqué qu'Ottawa pourrait faire ce geste extraordinaire afin d'injecter de l'argent frais dans le régime de soins de santé dans la mesure où cela ne mettra pas en péril l'équilibre budgétaire du fédéral au cours des prochaines années.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, le ministre a souligné qu'il s'agit d'une décision « politique » que devra prendre le gouvernement que dirigera Paul Martin au début de l'an prochain. Il a aussi précisé que M. Martin, quand il

> Voir MANLEY en A2

**Mon clin d'oeil**  
STÉPHANE LAPORTE  
Quand on devient ministre, il faut accepter de se mettre à nu, mais sa progéniture n'a pas besoin de le faire.

## Aujourd'hui

Bandes dessinées... Act10	Loteries..... A8
Bridge..... M5	Mots croisés..... Act10
Décès..... M6, M7	Mot mystère..... Act10
Observateur?..... LPA14	Petites annonces..... LPA14, 15
Feuilleton..... Act10	- immobilier..... LPA14, 15
Forum..... A14, A15	- marchandises..... LPA15
Horaires spectacles..... A*S12	- emplois..... LPA15
Horaires télévision... A*S11	- automobile..... LPA15, M4, M5
Horoscope..... M4	- affaires..... LPA2

**Météo**  
Ciel variable  
Maximum 22, minimum 10  
Plus de détails en page A11

## Les « opiumlords » étendent leur emprise sur le pays



**MICHÈLE OUIMET**  
ENVOYÉE SPÉCIALE  
EN AFGHANISTAN

Abdul Zahir Ibrahim a craqué. Cette année, il a finalement décidé d'imiter la plupart de ses voisins et de faire pousser de l'opium.

Abdul Zahir vit à Sayd Abad, village situé à 85 kilomètres au sud de Kaboul, sur la route de Kanda-

har. Il ne savait pas trop comment s'y prendre avec l'opium. Toute sa vie, il n'avait fait pousser que du blé, du tabac et des pommes de terre.

À 66 ans, il vit confortablement dans sa grande maison construite en pisé, un mélange de terre, de sable et d'eau. Il possède un générateur qui lui fournit de l'électricité, une télévision et une chaîne stéréo. Mais cette année, les affaires n'ont pas été bonnes et il avait besoin d'argent. L'appel de l'opium a été irrésistible.

Interdite par les talibans, la production d'opium a considérablement baissé au tournant du millénaire. Selon l'ONU, l'Afghanistan

n'a fourni que 5 % de l'opium mondial en 2001. Mais après la chute des talibans, la production a explosé et le pays a vite repris sa place de premier producteur mondial, inondant le marché avec sa drogue. Aujourd'hui, l'Afghanistan produit 75 % de l'opium dans le monde, suivi de loin par le Myanmar avec 18 %.

Un bon matin, Abdul Zahir est parti pour Kandahar, la deuxième ville d'Afghanistan, haut lieu de la culture de la drogue. Il a franchi les 350 kilomètres qui le séparent de la ville et il s'est rendu au marché pour acheter des semences d'opium. « J'avais le choix, dit-il, presque toutes les petites échop-

pes en vendent ouvertement. Il s'agit de demander, pas besoin d'être discret. » Il en a acheté pour 360 afghanis (7 \$US).

Il a semé du blé dans la moitié de ses champs et de l'opium dans l'autre. La récolte n'a pas été très bonne.

« L'eau était rare et la sécheresse a brûlé une partie de mes terres », souligne-t-il. Il a tout de même réussi à produire un kilo d'opium qu'il a vendu 17 000 afghanis (340 \$US). Un kilo de blé lui rap-

> Voir OPIUM en A2

AUTRE TEXTE  
Dans la prison de Kandahar M1

Obtenez tous les jours jusqu'à 50 % de réduction en classe Affaires.

Voyagez à la grandeur du pays avec nos nouveaux bas tarifs aller simple classe Affaires. Uniquement à aircanada.com

Réservez dès maintenant à aircanada.com ou appelez votre agent de voyages.

**aircanada.com**  
.com c'est pas cher



.com se prendre pour le pdg

# SUITES DE LA UNE



## DEMAIN DANS LA PRESSE LE MÂLE NOUVEAU

**Demain, la nouvelle Presse vous réserve une autre surprise: Actuel Magazine.** Vous retrouverez dans ce cahier format tabloïd de 64 pages la personnalité effervescente du cahier Actuel du samedi enrichie de nouvelles rubriques, de dossiers originaux, d'une bande dessinée bien connue et des pages du magazine télé Voilà! Actuel Magazine sera votre compagnon du week-end.

### POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,  
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## De l'argent pour la santé

**MANLEY**  
suite de la page A1

était encore ministre des Finances, avait utilisé une partie de la réserve dans son dernier budget, en décembre 2001, afin de financer diverses mesures pour lutter contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

« Nous l'avons fait après le 11 septembre à cause de la situation de la sécurité. Cela a été pas mal critiqué, mais, à la fin de l'année, il y avait un surplus de toute façon. Ce n'est pas une décision qui pourrait être prise facilement, mais c'est une décision qui pourrait être prise », a déclaré hier le ministre Manley.

En temps normal, la réserve annuelle de trois milliards, mise sur pied en 1997, sert à rembourser la dette accumulée qui s'élève aujourd'hui à 507 milliards de dollars si la réserve n'est pas utilisée.

En vertu de l'accord sur la santé conclu en février entre Ottawa et

les provinces, le fédéral s'est engagé « à fournir aux provinces une somme supplémentaire pouvant atteindre deux milliards de dollars pour la santé à la fin de l'exercice 2003-2004 à la condition que le ministre des Finances établisse, au cours du mois de janvier 2004, que l'excédent, en sus du montant normal de la réserve pour éventualités, permet d'effectuer cet investissement ». Cet élément de l'accord avait été déterminant pour convaincre les premiers ministres des provinces de signer l'entente.

Mais le ralentissement économique au pays et les nombreuses crises qui frappent certaines régions depuis le début de l'année vont réduire considérablement les revenus d'Ottawa. De fait, les économistes prévoient que le surplus du présent exercice financier dépassera à peine les trois milliards de dollars.

Ainsi, les provinces pourraient ne jamais voir la couleur de cet ar-

gent qui devait servir à payer les hausses salariales des médecins et des infirmières et permettre de s'attaquer aux longues listes d'attente, à moins que le fédéral accepte de puiser dans sa réserve annuelle.

Si Ottawa ne peut honorer cette partie de l'entente, le Québec sera privé de 472 millions de dollars tandis que l'Ontario devra composer avec un manque à gagner de 771 millions. Les gouvernements de ces deux provinces ont tenu compte de cette rentrée d'argent dans la préparation de leur dernier budget respectif.

Jusqu'ici, M. Manley avait refusé l'idée d'utiliser la réserve pour verser aux provinces des sommes additionnelles. Le ministre avait été ferme à ce sujet aux Communions pas plus tard que mardi, faisant ainsi craindre le pire aux provinces qui comptent sur cet argent pour améliorer la qualité des services en santé. Que M. Manley change ainsi son fusil d'épaule à

la veille de la rencontre avec ses homologues devrait permettre de diminuer les tensions entre Ottawa et les provinces.

Celles-ci, à l'exception de la très riche Alberta, se dirigent allègrement vers un déficit combiné de près de 10 milliards de dollars durant le présent exercice financier qui prendra fin le 31 mars 2004. Les ministres des Finances des provinces réclameront d'ailleurs plus d'argent d'Ottawa au cours de la rencontre d'aujourd'hui, ainsi que des changements importants à la formule de calcul de la péréquation, notamment qu'Ottawa tienne compte de la capacité fiscale des 10 provinces au lieu de cinq comme c'est le cas actuellement (Ontario, Québec, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique).

Un tel changement, auquel l'Alberta est toutefois réfractaire, augmenterait les paiements de péréquation que le fédéral verse aux huit provinces plus pauvres de

trois milliards de dollars par année. En ce moment, Ottawa distribue 10,5 milliards à toutes les provinces, sauf l'Alberta et l'Ontario, afin de leur permettre d'offrir à leurs citoyens des services de qualité comparable à des taux de taxation comparables.

À ce sujet, M. Manley a indiqué que le fédéral ne peut donner suite à la demande des provinces puisqu'il lui faudrait réduire les autres transferts qu'Ottawa leur verse pour compenser. « Si on augmente la péréquation, ça laisse moins d'argent pour d'autres choses », a-t-il dit.

Cela dit, M. Manley a confirmé hier que la croissance actuelle de l'économie canadienne est bien en deçà de ses prévisions de 3,2 % contenues dans le budget de février. Le ministre, qui fera une mise à jour de la situation économique et budgétaire le 3 novembre devant le comité parlementaire, table maintenant sur une croissance de 2 % de l'économie.

## Hijab

Précision

Contrairement à ce que la brève publiée hier pouvait laisser entendre, ce n'est pas Ginette L'Heureux, porte-parole de la Commission des droits de la personne, qui a indiqué que l'interdiction du port du hijab est conforme à la Charte des droits et libertés. Il s'agit bien entendu du point de vue du collègue privé Charlemagne, de Pierrefonds. Toutes nos excuses.



Tous les samedis dans LA PRESSE

## L'opium génère des revenus de 84 milliards \$US

**OPIUM** suite de la page A1

porte sept afghanis (15 cents). Les profits sont gigantesques.

Toutefois, ce ne sont pas les fermiers qui engrangent le gros des bénéfices. Selon le gouverneur de la province de Kandahar, Yousef Pashtun, « l'opium afghan génère des revenus de 84 milliards \$US. De cette somme, seulement de un à deux milliards restent en Afghanistan ». Quant aux fermiers, précise l'ONU, l'opium leur a rapporté en moyenne, en 2002, quelques milliers de dollars.

### Un cancer

Pour le gouverneur Yousef Pashtun, la situation est catastrophique. C'est l'opium qui menace réellement l'avenir de l'Afghanistan et non les problèmes de sécurité et le retour en force des talibans, dit-il. Dans un pays pauvre où 90 % de la

population vit de l'agriculture, l'opium fait des adeptes. Beaucoup d'adeptes.

Et le phénomène s'étend. Depuis quelques mois, des petits laboratoires clandestins ont poussé comme des champignons. Les Afghans raffinent l'opium pour en faire de l'héroïne, une drogue beaucoup plus payante.

Dernièrement, le gouverneur Pashtun s'est promené un peu partout dans le pays et il a été consterné de voir des champs d'opium à perte de vue. Les chiffres de l'ONU confirment ses impressions. L'opium occupe plus de 80 000 hectares de terre et 24 des 32 provinces d'Afghanistan en font pousser. La drogue a rapporté, en 2002, environ 1,5 milliard de dollars US, soit l'équivalent des sommes injectées par la communauté internationale pour la reconstruction du pays.

Mais l'opium n'attire pas seulement les petits fermiers comme Abdul Zahir. La production est contrôlée par les seigneurs de la guerre qui prennent l'argent de la drogue pour payer leurs soldats, ce qui, du même coup, renforce leur pouvoir. « Les warlords sont devenus des opiumlords », affirme un analyste politique, Ahmed Akram. Ils trempent tous dans le trafic de la drogue jusqu'au cou : Ismaël Khan à Herat dans l'ouest du pays, Rachid Dostom à Mazar-e-Charif dans le Nord et Gul Agha Sherzaï à Kandahar dans le Sud.

Gul Agha Sherzaï proteste. Jamais il n'a été impliqué dans le trafic de la drogue. « Au contraire, jure-t-il, j'ai fait raser des champs d'opium. »

Le gouvernement d'Hamid Karzaï est impuissant. En janvier, il a adopté une politique d'éradication de l'opium, mais il n'a aucun

moyen de la faire respecter. Qui va inspecter les champs et arrêter les fermiers ? La police ? « Elle n'a pas été payée depuis des mois et elle est très facile à corrompre », affirme le gouverneur Pashtun. Les milices privées des seigneurs de la guerre ? Elles sont les premières à profiter du trafic de la drogue. L'armée ? Elle a d'autres chats à fouetter.

« Notre priorité, c'est de combattre les talibans et Al-Qaeda, a expliqué le commandant responsable de l'armée dans quatre provinces dont Kandahar, Khan Muhammad. Lorsque les combats seront terminés, nous nous occuperons de l'opium. »

Alors qui ? La communauté internationale, affirment Yousef Pashtun et Ahmed Akram. Le succès de la reconstruction passe par la lutte contre la drogue, sinon le président Hamid Karzaï, sur qui l'Occident compte, ne pourra jamais s'imposer.

## Journée sanglante

**ATTENTAT**  
suite de la page A1

Il a précisé que Gomez était sergent de l'armée de l'air et travaillait pour le Renseignement. Selon cette version, des hommes armés dans une voiture immatriculée à l'étranger ont tiré sur Gomez quand il a ouvert la porte. Selon une autre version, un homme habillé de noir comme un imam chiite a frappé à la porte de Gomez. Flairant un piège, celui-ci est sorti en courant, mais il a été abattu par des occupants d'une voiture garée tout près. Une troisième version veut qu'il soit sorti de la maison en caleçon.

Un soldat américain figure également sur le bilan d'hier : il a été tué dans une attaque aux lance-roquettes à Baquba, au nord-est de Bagdad. Une patrouille américaine à Falloujah a aussi été attaquée, mais n'aurait pas subi de pertes.

Cette journée sanglante marque la fin du sixième mois, jour pour jour, de l'occupation américaine de l'Irak — avec le soutien d'une trentaine de pays, dont l'Espagne. « Cet assassinat ne remettra pas en cause notre présence en Irak », a annoncé le gouvernement espagnol qui y maintient un contingent de 1250 soldats déployés à Najaf et Diwaniyah.

C'était aussi hier le 15<sup>e</sup> jour du mois de Chabaane dans le calendrier musulman, jour sacré pour les chiites de tout l'Irak qui se rendent à pied jusqu'à la ville sainte de Kerbela. Toute la matinée, de petits groupes de fidèles chiites, dra-

peaux noir et vert au vent, ont cheminé dans les rues de Bagdad en direction de Kerbela, au sud.

L'attentat de Djamilah a été perpétré alors qu'une cinquantaine de policiers étaient alignés dans la cour pour l'appel — et pour la paie, retardée d'une semaine. Selon des témoins, une vieille Oldsmobile a évité un barrage policier et foncé sur le poste de police, percutant une autre voiture et provoquant une puissante déflagration. Celle-ci a creusé dans le sol un cratère de trois mètres de large et d'un mètre de profondeur, projetant plusieurs personnes sur le toit du poste de police. Un policier dit avoir retrouvé la tête barbe d'un kamikaze.

Des dizaines de véhicules militaires américains se sont déployés autour du lieu de l'attentat, mais selon un photographe témoin de la scène, la foule du quartier pauvre a donné libre cours à sa fureur, s'en prenant aux journalistes étrangers accourus sur les lieux et cherchant en même temps à piller le poste de police ciblé. Une équipe de télévision de l'agence AP s'est fait voler du matériel.

« Ces attentats sont l'oeuvre de professionnels. Ils préparent la guerre civile, comme au Liban il y a 27 ans », estime le Dr Kasha, recevant La Presse dans le laboratoire privé où il arrondit ses fins de mois. « Et je ne comprends pas les Américains. S'ils avaient voulu stabiliser l'Irak, ils s'y seraient pris autrement. Ils auraient fermé les frontières au lieu de laisser entrer les terroristes de tout poil.

Ils auraient empêché le pillage. Ils auraient rétabli les services publics essentiels. »

« Mais il y a aussi nos propres gens, poursuit-il. Les Irakiens sont comme le lion qui est resté enfermé dans une cage pendant 23 ans. Nos jeunes n'ont rien connu d'autre que la guerre et les sanctions. La cage est brisée. Je vous parle librement, pas comme la dernière fois (je l'avais interviewé en février à l'hôpital Al-Mansour où il dirigeait l'École de pédiatrie). Mais je vous dis aussi que je me sens moins en sécurité. »

Le régime d'occupation continue d'ériger ses murs de sécurité. Il s'agit de panneaux de béton gris d'au moins 12 pieds de haut et de cinq pieds de large posés l'un à côté de l'autre sur des kilomètres, autour des édifices de l'ONU, de commissariats de police, de grands hôtels, et bien sûr des bureaux du régime — situés souvent dans d'anciens palais de Saddam Hussein. Selon un journaliste irakien, « ces panneaux sont importés de Turquie par les Américains avec l'argent du pétrole irakien ».

Mais Bagdad est immense, avec ses cinq millions d'habitants, et l'Irak plus vaste encore — grand comme la Californie. Et se retrouver, à un tournant, face à une patrouille américaine, ou un barrage routier où les GI fouillent les passants, ou même devant un poste de police irakien, n'a rien de rassurant. On se dépêche de prendre le large.

## IWC. Fournisseur officiel des hommes.

Au service du sexe fort: nous proposons aux hommes la nouvelle Spitfire Mark XV. Un mouvement mécanique calibre 37524 avec remontage automatique et cage en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Montre étanche à 60 mètres et résistante à la dépression jusqu'à 16 000 mètres d'altitude. Réf. 3253 en acier surfin. Existe aussi avec cadran noir.

**IWC**

Depuis 1868.  
Et tant qu'il y aura des hommes.



Célébrons 25 ans  
d'excellence  
**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
www.chateaudivoire.com

# Une conduite « irréprochable »

## Charest défend vigoureusement son ministre de la Justice

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Pendant que la fille aînée de Marc Bellemare tentait de remettre les pendules à l'heure sur les ondes d'une radio de Québec hier, le premier ministre Jean Charest a qualifié « d'irréprochable » la conduite de son ministre de la Justice.

Les révélations faites mercredi, selon lesquelles la fille aînée de Marc Bellemare, Lysanne, travaille comme danseuse nue dans des établissements de Québec qui ont souvent été suspectés d'avoir entretenu des liens étroits avec des membres du crime organisé, ont continué de provoquer une onde de choc hier.

À tel point que le premier ministre s'est porté vigoureusement à la défense de M. Bellemare, visiblement irrité par cette atteinte à la vie privée. « Il faut faire la part des choses parce que c'est un drame humain et, moi, quand je vois les gens qui sont traînés sur la place publique (...) je pense qu'il faut faire preuve d'un minimum de compassion », a lancé M. Charest.

### Enquête

Début mai, au lendemain de sa prestation de serment, le ministre de la Justice et procureur général a été informé que le nom de sa fille, avec qui il a coupé les ponts depuis plusieurs années, circulait dans le cadre d'une enquête sur les stupéfiants menés par les policiers de



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Charest a qualifié « d'irréprochable », hier, la conduite de son ministre Marc Bellemare.

Québec. Dès lors, M. Bellemare en a informé le cabinet du premier ministre et les mesures nécessaires ont été prises pour éviter tout conflit d'intérêts potentiel, a rappelé M. Charest.

Selon l'entourage du premier ministre, plusieurs scénarios ont alors été évoqués, dont celui de la démission ou de la mutation de M. Bellemare. Il a plutôt été convenu de déléguer au sous-ministre à la

Justice tous les dossiers qui pourraient toucher, de loin ou de près, la fille de M. Bellemare de même que les personnes avec qui elle entretient des relations. Depuis, une éventuelle démission

n'est jamais venue sur le tapis, a indiqué le premier ministre. « Je sais ce que j'ai dit à M. Bellemare et ce qu'il m'a dit hier (mercredi) et je peux vous dire qu'il n'a pas été question de démission », a-t-il précisé.

Un mois après sa nomination, la députée de Lavolette, Julie Boulet, avait pourtant été forcée de démissionner du Conseil des ministres — avant d'être réintégré à un autre poste — parce que sa pharmacie avait reçu des piluliers.

Le cas du ministre de la Justice est différent. Il ne peut y avoir même apparence de conflit d'intérêts, a soutenu le premier ministre. « Le comportement de M. Bellemare est absolument irréprochable », a-t-il déclaré. « Je vis dans un monde où les gens ont pris des serments, où ils agissent de façon responsable et je peux vous dire que Marc Bellemare est un homme intègre, responsable, un homme intelligent — je le dis dans le bon sens du terme — et pour qui j'ai une très grande estime. »

### Pas de casier judiciaire

Pendant que plusieurs se demandaient hier comment le premier ministre pouvait ignorer les agissements de Lysanne Bellemare malgré l'enquête de la Sûreté du Québec menée systématiquement sur tous les futurs ministres, M. Charest a lourdement insisté sur le fait que la fille aînée de M. Bellemare n'a fait l'objet d'aucune enquête directe, n'a jamais été accusée et ne possède pas de casier judiciaire.

« C'est ma vie, ce n'est pas mon père »

## La danseuse et l'intérêt public

LOUISE LEDUC

« Hélas, oui, l'histoire de la fille du ministre Marc Bellemare est d'intérêt public et doit être rapportée, à condition d'avoir obtenu au préalable auprès de la police ou du ministre les confirmations nécessaires. Ce n'est cependant pas utile d'en tapiser la une, avec photos à l'appui », croit Michel Roy, président du Conseil de presse.

Le Conseil de presse, c'est « le tribunal d'honneur » des journalistes, l'instance à laquelle tout citoyen victime ou témoin d'une atteinte à la liberté de presse, d'une atteinte à la vie privée ou d'une inexactitude peut se plaindre. Ses décisions sont publiques et ses blâmes, publiés dans les médias, hautement redoutés par la profession.

Avant d'être appelé à juger du travail des journalistes, Michel Roy a déjà dû, à l'époque où il dirigeait la salle de rédaction du *Devoir*, puis celle de *La Presse*, prendre de telles décisions difficiles à chaud. S'il avait eu à se prononcer sur ce cas précis ? « J'aurais opté pour un article dans les pages intérieures, sur une colonne, écrit avec le plus grand détachement, sur un ton honnête et poli. »

Les patrons actuels ont décidé tout autrement. *Le Devoir*, *La Presse*, le *Journal de Montréal*, *Le Soleil* et le *National Post* ont tous joué l'histoire en une. *The Gazette* a non seulement publié la nouvelle en page une, mais a au surplus, sur un quart de page, reproduit la photo — habillée mais sexy — de la jeune fille, photo dont TVA avait déjà fait la veille ses choux gras. Le *National Post* a aussi publié la photo tandis que le *Globe and Mail* a été le plus sobre de tous, avec un article en page A7.

« J'ai de la misère à vivre avec ça,



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Lysanne Messier-Bellemare était attendue par une meute de journalistes, hier matin, dans un corridor de la station CHOI FM de Québec.

a dit Lysanne Bellemare sur les ondes de CHOI, à Québec, hier matin. C'est moi qu'on brime là-dedans. (...) Ça passe à la télé, ça n'a pas de bon sens, je m'en vais à l'école tantôt, les gars vont me regarder en tabarnouche. »

### Aux États-Unis

Même aux États-Unis, les enfants des politiciens sont pourtant le plus souvent épargnés, signale Gil Troy, professeur d'histoire américaine à l'Université McGill. « Les médias sérieux commencent à peine à évoquer leurs frasques et encore là, seulement quand ils ont enfreint la loi. »

Ce fut le cas des jumelles Bush, surprises dans les bars trop jeunes, et de Noelle Bush (nièce du président, fille du gouverneur de Floride Jeb Bush), emprisonnée pour possession de drogues. « Les médias ont cependant traité ces affaires avec modération. Comme si de-

puis les années 60, chacun était trop bien placé pour savoir que les enfants, ça ne vire pas toujours comme on l'avait prévu ! » avance le professeur Troy.

### Qu'on en revienne !

Lui aussi plein d'empathie pour la famille Bellemare, Alain-Robert Nadeau, avocat et spécialiste du droit à la vie privée, croit pourtant qu'il n'est pas du tout question ici de violation de la vie privée. « Le ministre doit non seulement éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts, mais doit aussi en éviter toute apparence. Il a donc bien agi en avisant le premier ministre de la situation et en prenant très clairement ses distances du dossier. De même, les médias ont bien fait de rapporter l'histoire. Tout cela garantit la plus saine transparence et interdit au ministre de poser quelque geste de favoritisme que ce soit. »

Daniel Weinstock, directeur du Centre de recherche sur l'éthique des médias, se désole du fait que l'histoire ait fait couler tant d'encre. « Il y a eu cette rumeur, publiée en manchettes, de ministres péquistes impliqué dans le réseau de prostitution juvénile à Québec, et maintenant, l'histoire de la fille de Marc Bellemare. Se dirige-t-on vers une américanisation de l'information ? »

Tout de même, les journalistes sont au courant de mille autres petits et grands drames de proches de personnalités publiques et gardent leur langue. N'ont-ils pas une raison — autre que basement commerciale — d'avoir sorti l'information cette fois-ci ?

Cette histoire s'inscrit en effet dans un contexte bien particulier, reconnaît M. Weinstock, à un moment où Bellemare est au coeur de toutes les tourmentes, dont celle provoquée par son ingérence dans le procès des motards. Dans le contexte, aussi, poursuit-il, où les médias sont régis par les règles du marché « et où il est difficile de résister au mouvement d'entraînement quand on sait bien que les concurrents, eux, ne se gêneront pas pour publier l'information ».

### Liberté d'expression

D'une manière ou d'une autre, « la liberté d'expression des médias est une valeur démocratique à ce point sacrée que c'est de l'intérieur que les réponses doivent être trouvées. C'est aux journalistes de s'autopolicer. »

L'examen de conscience collectif et la séance d'autoflagellation pourraient avoir lieu au congrès de novembre de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

## Jean-Guy Carignan: un retour de 48 heures

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le retour du député de Québec-Est, Jean-Guy Carignan, au sein du caucus libéral n'aura finalement duré que 48 heures.

M. Carignan a été contraint de quitter à nouveau les rangs du gouvernement libéral hier après qu'il fut révélé qu'il n'avait pas fini de purger sa peine relativement à un accident de la route survenu à l'automne 2001, contrairement à ce qu'il avait indiqué au premier ministre Jean Chrétien.

### Chrétien embarrassé

Ce nouveau rebondissement, confirmé en fin d'après-midi par le bureau du premier ministre, a mis M.

Chrétien dans l'embarras compte tenu qu'il avait décidé de réintégrer M. Carignan au sein du caucus en dépit de la vive opposition de ses troupes au Québec, dont son lieutenant politique, le ministre de la Justice, Martin Cauchon.

M. Carignan a envoyé une courte lettre au premier ministre l'informant de sa décision de quitter le caucus libéral.

« Il nous a donné des informations incomplètes. Il n'a pas dit au premier ministre toute la vérité. Le député a donc tiré les conclusions qui s'imposaient et il a démissionné du caucus », a déclaré hier Jim Munson, le directeur des communications de M. Chrétien.

Cela est d'autant plus embarrassé

sant que M. Chrétien a dû défendre sa décision de le réintégrer au sein du caucus malgré l'opposition de son caucus du Québec, affirmant qu'il avait droit à tous les droits et les privilèges d'un député libéral maintenant qu'il avait payé toute sa dette envers la société. « Le premier ministre s'est élevé pour défendre la liberté d'un homme qui a purgé sa peine, mais il n'avait pas toutes les informations à sa disposition », a ajouté M. Munson.

M. Carignan, qui n'a pas donné suite aux appels de *La Presse* hier, avait indiqué au premier ministre qu'il avait fini de purger sa peine avec sursis de 12 mois le 30 septembre. Or, il appert que la peine du député ne prendra totalement

fin que le 31 janvier 2004 puisqu'il doit toujours respecter un couvre-feu de 22h et qu'il ne peut quitter son domicile avant 7h le matin. Il ne peut non plus consommer de l'alcool ou fréquenter des endroits où l'on en sert.

Auparavant, M. Carignan était obligé de demeurer à son domicile 24 h sur 24, sauf pour exercer ses fonctions de député. Le député avait plaidé coupable à des accusations de délit de fuite après qu'il eut heurté une piétonne à Lac-Saint-Charles trois semaines avant les élections et qu'il eut omis de s'arrêter.

Le député, qui se rendait à un rendez-vous chez son coiffeur au moment de l'accident afin de refaire sa

teinture, a informé les dirigeants du Parti libéral des événements malheureux quand il a été accusé.

La carrière politique de M. Carignan, élu pour la première fois aux Communes au scrutin de novembre 2000, risque donc de se terminer au printemps, date prévue des prochaines élections, puisque Paul Martin, le prochain chef libéral, a déjà fait savoir qu'il comptait non seulement renverser la décision controversée de le réintégrer au sein du caucus, mais refuser d'approuver sa candidature dans Québec-Est.

Des députés libéraux du Québec qui s'opposaient à son retour se sont dits embarrassés par la tournure des événements.

## Comme un État policier

sq  
suite de la page  
une

cette initiative s'apparente aux techniques d'un État policier étant donné qu'aucune infraction n'a été commise.

La SQ n'a pas reçu de plainte ou de demande officielle, selon son porte-parole, Gilles Mitchell. Le service de police refuse de parler d'une « enquête » car aucun crime n'a été commis. « Nos gens des renseignements (de sécurité) n'ont pas initié de rencontres à la suite de plaintes, mais à partir d'une situation où, selon l'évaluation qu'on en fait, il pourrait y avoir débordement ou désordre social », explique-t-il.

La semaine dernière, la présidente de l'arrondissement de Boucherville, Francine Gadbois, a été la première à recevoir la visite du policier de la SQ qui s'est identifié comme étant Daniel Ferland.

« Ils se préparent en cas d'une défusion possible, c'est ce que j'ai pu comprendre », dit-elle. Le porte-parole de la SQ fait valoir que la meilleure façon de prévoir les agissements d'une personne est de la rencontrer.

Claude Trudeau a, lui aussi, reçu la visite de l'agent de la SQ avec qui il a discuté des défusions et de son rôle dans ce débat. « Il semblait être de bonne foi. Il n'avait pas l'air méchant », dit-il.

M. Trudeau raconte que le détective posait des questions semblables à celles d'un citoyen concerné. Le policier lui a notamment demandé ce qu'il ferait si les défusions ne fonctionnaient pas. « Je lui ai dit que si ça ne passait pas, on s'en va chez nous », dit-il. Autant M<sup>me</sup> Gadbois que M. Trudeau affirment ne pas avoir été intimidés par cette visite.

Le porte-parole de la SQ explique que ces rencontres ont été volontaires et qu'elles servent à « étoffer un dossier pour avoir une meilleure connaissance d'une situation ».

La police rencontre aussi le camp adverse. Le porte-parole du maire Jacques Olivier, Linda Huard, a confirmé qu'une rencontre a eu lieu entre le policier et la chef de cabinet du maire, Renée Clermont, pour parler des défusions. Elle ajoute que la Ville de Longueuil n'est pas à l'origine de cette « enquête ». L'administration considère cette intervention comme normale dans le contexte des défusions.

Mais les rencontres de la SQ sèment l'émoi dans les rangs des défusionnistes. Certains craignent de passer pour des « têtes brûlées », notamment après l'incident survenu au conseil municipal de Sherbrooke cette semaine. À la demande du maire, Jean Perreault, un citoyen a été expulsé de force lors de la dernière séance du conseil municipal.

La porte-parole de la Coalition des citoyens pour la renaissance de Saint-Bruno, Ginette Durocher, a, quant à elle, refusé toute rencontre avec la SQ. « On a un parcours impeccable depuis trois ans à l'échelle du Québec, il y a eu une manif de 75 000 personnes à Montréal il y a trois ans et il n'y a pas eu de blessés ni d'incident déplorable et c'est la même chose qui continue », indique-t-elle.

Quelques militants interrogés craignent qu'il ne s'agisse d'une ruse pour discréditer le mouvement défusionniste. « Je flaire qu'on veut discréditer les défusionnistes parce qu'on n'a pas d'arguments pour convaincre les gens de rester dans la grande ville », dit M<sup>me</sup> Durocher.

Par ailleurs, deux autres responsables d'un groupe défusionniste à Brossard et à Boucherville ont été prévenus par leurs collègues que la Sûreté du Québec prendrait contact avec eux. « C'est sûr qu'on n'est pas d'accord avec l'administration (du maire Olivier), mais on n'a jamais fait de menaces personnelles. Il n'y a rien pour se sentir coupable », affirme Richard Lalancette du Comité pour la défusion de Boucherville.

Le porte-parole de la SQ a refusé de préciser si les défusionnistes de Montréal, Québec ou d'autres villes fusionnées étaient eux aussi dans la mire de la police. « On ne va pas se priver de tout élément qui va permettre d'en apprendre », ajoute toutefois M. Mitchell.

Par ailleurs, les leaders défusionnistes montréalais, tels que Peter Trent (Westmount), Bill Tierney (Sainte-Anne-de-Bellevue), Bernard Paquet (Saint-Laurent) et Bill McMurchie (Pointe-Claire), n'ont jamais reçu d'appel de la SQ.

La direction du service de police de Longueuil n'a pas été mise au courant de cette initiative du service de renseignement de la sécurité, confirme son porte-parole, Pierre Quintal. La SQ affirme pour sa part qu'elle peut agir partout et qu'un représentant de la police de Lon-

# Les groupes conservateurs perdent une bataille

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les conservateurs religieux et les lobbyistes de la famille ont perdu une nouvelle bataille dans leur croisade pour empêcher le mariage entre personnes de même sexe. Mais ils s'apprêtent déjà à revenir à la charge.

Hier, la Cour suprême du Canada a refusé de se pencher sur une récente décision de la Cour d'appel de l'Ontario, qui a secoué le pays en jugeant que la définition traditionnelle du mariage violait le droit à l'égalité : une opinion partagée par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Depuis, des milliers d'homosexuels ont convolé en justes noces dans ces deux provinces, où vivent plus d'un Canadien sur deux.

De son côté, Ottawa a renoncé à se battre pour le statu quo, préférant rédiger un avant-projet de loi et le soumettre directement à la Cour suprême.

« Les aiguilles du temps ne peu-

vent revenir en arrière sur l'égalité reconnue aux gais et lesbiennes », a dit hier le porte-parole des Canadiens pour l'égalité du mariage, Alex Munter.

À la mi-avril, la Cour suprême doit toutefois donner son avis sur le projet de loi fédéral. Et les groupes auxquels elle vient de fermer la porte comptent être entendus alors en obtenant le statut d'intervenant.

« Sans nous, la Cour passe à côté de la question la plus fondamentale : est-ce qu'on fait vraiment de la discrimination en disant que le mariage doit avoir lieu entre un homme et une femme ? » plaide Derek Rogusky, d'Objectif Famille Canada, l'un des six groupes s'étant regroupés au sein de l'Association pour la mariage et la famille et la Coalition interconfessionnelle sur le mariage et la famille.

Au Québec, la Ligue catholique des droits civils et la Coalition protestante évangélique pourraient, pour leur part, s'adresser directement à la Cour suprême si elles

n'ont pas gain de cause devant la Cour d'appel provinciale, en janvier prochain. Elles y contestent une décision de la Cour supérieure disant que la définition du mariage est inconstitutionnelle.

« On ne sera peut-être pas capable de changer le vote de chaque député sur le mariage gai, mais aux prochaines élections, on pourrait changer qui est assis dans leur siège », menace de son côté Brian Rushfeldt, qui dirige la Coalition canadienne pour l'action de la famille.

Le projet de loi de Jean Chrétien cause déjà une tourmente à Ottawa. De nombreux députés et sénateurs pressent le premier ministre de tenir un référendum sur le sujet. Le 16 septembre, 53 députés de son parti se sont même rangés du côté de l'Alliance canadienne, qui présentait une motion canadienne réaffirmant que le mariage n'était rien d'autre que l'union entre un homme et une femme (La motion a été battue par 137 voix contre 132).

Deux jours plus tard, l'Alliance dé-

posait un projet de loi privé qui ferait de la définition traditionnelle du mariage la seule valable dans tout le Canada. Les provinces auraient toutefois la possibilité de reconnaître l'union civile entre personnes de même sexe.

Au Québec, où l'union civile est déjà reconnue, 48 % des citoyens sont favorables au mariage gai, qui compte presque autant d'opposants (42 %), selon un sondage CROP réalisé pour *La Presse* en août.

Le fédéral optera-t-il pour cette solution moins révolutionnaire, dans son projet de loi final ? En disant qu'« il fallait regarder toutes les options », le futur remplaçant de Jean Chrétien, Paul Martin, a ouvert la porte à toutes les hypothèses. Chose certaine, le gouvernement semble décidé à attendre l'avis de la Cour suprême pour demander le vote aux Communes. S'il allait de l'avant dès aujourd'hui, et que la loi passait, le Canada deviendrait le troisième pays à autoriser le mariage entre personnes de même sexe.



Mordu des hauteurs  
Investisseur prudent

## APPRIVOISEZ LE RISQUE

L'alpiniste qui n'a pas froid aux yeux peut être un investisseur frileux. Le risque est une affaire strictement personnelle, et Fidelity le sait bien. Après tout, nous gérons le risque de placement pour plus de 18 millions d'investisseurs du monde entier.

Prenez le risque qui vous convient. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Un risque à votre mesure  
APPELEZ VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENTS

[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)

Fidelity Investments®

3174466A 3174468

Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.



# YVES BOISVERT

## À défaut d'avoir raison aujourd'hui

Il n'y a pas mille façons de voir l'affaire Bellemare. Ou bien les activités de sa fille l'empêchent d'exercer ses fonctions de ministre de la Justice et de procureur général. Ou bien, tout en l'embarassant, cela ne l'empêche pas de travailler.

Aujourd'hui, je ne vois pas quel fait connu devrait le forcer à démissionner. Les faits connus sont les suivants : sa fille a 21 ans ; elle danse nue une fois par semaine dans un bar ; elle n'a pas été, contrairement à ce qu'on a dit, la cible d'une enquête policière. Des gens dans son entourage, peut-être, mais pas elle. Elle n'a aucun dossier criminel. Le sous-ministre de la Justice a été informé le 30 avril par la police que le nom de la jeune femme avait été mentionné dans une enquête. Le ministre en a été informé le lendemain. Lui-même en a informé le premier ministre. Le ministre a donné ordre de n'être pas informé de tout ce qui pourrait concerner sa fille.

En entrevue hier, elle a dit qu'elle a déjà fréquenté des gens maintenant membres du Wolf-pack, ce gang de rue apparemment impliqué dans la prostitution juvénile à Québec ; mais c'était il y a plusieurs années, et avant qu'ils ne soient impliqués dans la prostitution. Elle-même

n'en a jamais fait. Oui, elle danse, parce que c'est plus payant que d'être hôtesse dans un restaurant, dit-elle. Mais ce n'est pas parce qu'on danse qu'on est membre d'un gang, ajoute-t-elle. Comme ce n'est pas parce qu'on fume un joint qu'on est membre des Hells.

En quoi tout cela devrait-il forcer le ministre à quitter son emploi ? En rien, sinon par association, par échafaudage d'hypothèses : on vous dira qu'il pourrait se retrouver en situation délicate, on pourrait le faire chanter, s'en prendre à sa fille...

Pourquoi ? Comment ? Depuis quand le procureur général s'occupe-t-il personnellement des bars de danseuses — des établissements légaux, en passant ? Pour s'en prendre à la fille d'un ministre, au fait, il n'est pas nécessaire qu'elle danse.

Oui, mais si elle a des liens avec des motards... « Si », c'est une pure hypothèse. Qu'elle-même nie fermement. Et hypothèse que le fait de danser une fois par semaine en terminant son cégep ne permet pas, à lui seul, de soutenir. On est dans le domaine des suppositions, des associations et, finalement, d'une morale à quinze sous qui se cache derrière le parent journalistique.

L'autre thèse consiste à dire :

puisqu'il a fait circuler un mémo et pris des dispositions à l'interne, cela devient du domaine public. Pourquoi ? Si le ministre de la Santé a un enfant malade et qu'il envoie un mémo à son sous-ministre pour lui dire de ne pas l'informer de l'état des listes d'attente à l'hôpital Sainte-Justine, est-ce que la maladie de son fils devient publique ?

D'autres disent : pauvre ministre, ce n'est pas de sa faute, mais il

**Les activités des enfants des personnalités publiques ne sont pas d'intérêt public**

ne peut plus travailler, il n'a plus la sérénité. Évidemment, on peut créer un climat qui rende impossible son travail. Ça ne nous donne pas raison sur le fond.

D'autres encore : ça montre que son appareil est contre lui, il ne pourra jamais travailler, il doit partir. Autrement dit, le règne de la bureaucratie contre les élus ? Mauvais argument.

Il y a pour finir la question de la divulgation. Il aurait dû le dire au premier ministre avant d'être nommé, dit-on. Dire quoi ? Que

sa fille dansait ? Quand il a su officiellement ce qu'il y avait à savoir sur sa fille, il l'a communiqué. Aurait-il fallu qu'il fasse une conférence de presse avant que l'information ne sorte puisque « elle allait sortir de toute manière » ?

Beau raisonnement : pour avancer les faiseurs de rumeurs, il lui fallait lui-même faire une conférence de presse sur sa fille ? Dire : ce qui regarde mes enfants ne vous regarde pas et ne m'empêche pas de travailler, mais pour éviter que quelqu'un d'autre vous en parle, je vais vous le raconter moi-même... C'est ça ?

Il y a un vieux principe en droit, mais en fait ce n'est rien d'autre que le bon sens : quand on réclame une exception à un principe, on a le fardeau de la preuve.

Le principe, ici, c'est la vie privée. Les activités des enfants des personnalités publiques ne sont pas d'intérêt public. Il y a des exceptions, bien entendu : aucun principe n'est absolu. Un fait privé qui révèle un conflit d'intérêts réel (si sa fille a des contrats du ministère sans appel d'offres, par exemple), ou à tout le moins une sérieuse apparence de conflit, devient d'intérêt

public.

Mais dans l'affaire Bellemare, on a renversé la proposition : rendons public ce que fait la fille du ministre et obligeons-le, lui, à s'expliquer. Nous avons mis sur les épaules du ministre le fardeau de démontrer que ce que fait sa fille ne nous regarde pas.

Or, c'est plutôt aux journalistes de démontrer qu'il est utile de révéler ce que fait sa fille. Jusqu'ici, je ne suis pas impressionné par la démonstration.

Mais à force d'en rajouter, peut-être créera-t-on une atmosphère médiatique telle que le ministre devra partir. On pourra dire alors, sur un ton compatissant : il n'avait rien à se reprocher, mais c'était devenu impossible pour lui. Autrement dit, qu'il ait tort ou raison n'aura plus aucune importance. On se rabattra sur la « perception du public », en faisant comme si on n'y était pour rien, on parlera sur un ton grave de la « fragilité de la fonction », et on dira « c'est le jeu ».

À défaut d'avoir raison tout de suite, les événements sembleront approuver notre conduite rétroactivement.

Et aux prochaines élections, on fera un super bon papier pour déplorer l'absence de candidats de qualité aux élections.

## Des tentatives de kidnapping d'élèves sèment l'émoi à Verdun

CHRISTIANE DESJARDINS

Le Service de police de Montréal est à la recherche d'indices pouvant permettre de retrouver deux hommes qui ont accosté deux fillettes aux abords de deux écoles, peut-

être dans le but de les enlever, au cours des dernières semaines, à Verdun.

Le 23 septembre au matin, une fillette de 11 ans qui se rendait à la polyvalente Monseigneur-Richard a été abordée par un auto-

mobile qui circulait rue de l'Église. L'homme insistait pour qu'elle monte dans sa voiture. Comme elle refusait et poursuivait son chemin, l'inconnu est descendu de son véhicule pour l'approcher, mais la petite a réus-

si à fuir. La description fournie est celle d'un mulâtre aux cheveux noirs courts et yeux de même couleur. Il était vêtu d'un manteau de couleur foncée et conduisait une vieille voiture à quatre portes de couleur taupe, avec de la rouille.

Le second incident est survenu le 7 octobre, un peu avant 13h, près de l'école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, alors qu'un inconnu a agrippé une fillette de 10 ans par le capuchon. Elle a toutefois réussi à se défaire de son emprise. Dans ce cas, le suspect serait de race blanche, âgé d'environ 26 ans, les cheveux blonds courts. Il portait une boucle d'oreille, une casquette rouge,

un chandail à col roulé noir et un jeans beige.

Les policiers ont renforcé la sécurité aux abords des écoles et prévenu les directions qui, de leur côté, ont rappelé les consignes de sécurité aux élèves. Un avis écrit a également été distribué. Ces incidents ont semé l'émoi dans Verdun, et plusieurs parents ont décidé d'accompagner leurs enfants à l'école.

Pour le moment, la police ne dispose que d'informations sommaires, a indiqué le commandant du poste 17, Michel Guillemette, en soulignant qu'une ligne téléphonique, le 280-3574, a été mise à la disposition du public afin d'obtenir plus d'infos.

« Point nécessaire de se désâmer! »

**INSTALLATION INCLUSE**  
À l'achat de tout système ExpressVu™

Profitez du nouveau forfait de programmation Avantage numérique pour seulement 37,99 \$ par mois.

1 87 SOUCOUPE  
www.bell.ca/satellite  
Visitez un magasin Espace Bell

**ExpressVu**

**Bell**  
Et bien simple.™

Espace Bell  
Dumont  
BRAULT & MARTINEAU  
LA CABINE TELEPHONIQUE  
FUTURESHOP  
RadioShack  
STEREO  
CENTRE HI-FI  
audio centre  
ÉLECTRONIQUE HI-FI

3176947A

## POLITIQUE

# Landry confiant d'avoir l'appui des militants et des députés péquistes

MARIO CLOUTIER

TADOUSSAC — Bernard Landry sera probablement chef du Parti québécois aux prochaines élections si les militants péquistes lui accordent leur vote de confiance lors du congrès du PQ en 2005. Mais il semble déjà persuadé du résultat positif de ce test ultime. « Les militants sont encore plus solidement, si cela se peut, derrière mon leadership que ne le sont les élus qui le sont de façon unanime », d'affirmer M. Landry à l'issue d'un caucus de deux jours du PQ à Tadoussac.

L'appui des troupes et des députés péquistes, notamment des candidats à la succession, Pauline Marois et François Legault, lui donne toute la marge de manoeuvre nécessaire, réitère le leader péquiste, pour conserver son poste.

« Tant que j'aurai la conviction d'être la meilleure personne pour diriger ce parti, éventuellement diriger un gouvernement de ce parti

et conduire le Québec à la souveraineté, je serai là », a déclaré M. Landry.

## Pauline Marois

Répétant hier que le poste de leader pourrait « ne pas être vacant » après le congrès « habituel » du Parti québécois en 2005, M. Landry a dit espérer que Pauline Marois, « un des piliers de notre équipe », soit présente à ses côtés s'il décide de mener le PQ lors de la prochaine campagne électorale.

D'ici là, M. Landry pense avoir aussi toute la marge de manoeuvre pour mener à bien la « saison des idées » au Parti québécois puisqu'il est, dit-il, « puissamment supportée et de façon unanime par mes collègues et l'ensemble du parti ».

Le chef du PQ a également été conforté par le sondage dévoilé par *La Presse* mercredi. Il souligne qu'après six mois, le gouvernement libéral obtient un taux de satisfaction moins grand, soit 46 %,

que le gouvernement péquiste après neuf ans au pouvoir.

Le mécontentement vient du fait, selon lui, que le PLQ, autrefois parti social-démocrate de Jean Lesage et de Robert Bourassa, a créé une « imposture » en mettant en oeuvre « un conservatisme excessif et primaire » dans sa gouvernance.

« Les gens pensaient qu'il y aurait un gouvernement libéral et c'est un gouvernement conservateur. C'est toute une surprise », soutient le chef péquiste.

## Les défusions

Le caucus et le chef péquiste ont longuement discuté de défusions municipales, ce « cauchemar », dicit M. Landry, pendant ces deux jours à Tadoussac. En plus du retrait du projet de loi 9 sur la réorganisation municipale, le leader souverainiste demande au gouvernement d'accorder à Montréal et Québec les amendements requis par leur maire à la Charte de leur ville.

« Ils (les libéraux) vont permettre à des minorités habitant le territoire géographique de l'île de Montréal de sceller le destin de cette île, alors qu'il doit l'être par le gouvernement national à partir de Québec », prévient M. Landry.

L'élection d'Anna Myles dans Beaconsfield—Baie-d'Urfé dimanche aggrave la situation, croit-il, tout en menaçant la paix linguistique.

« Nous avons vu l'élection d'une personne unilingue au conseil municipal. Ce n'est pas un progrès. Une personnalité publique au Québec, la plupart du temps, doit parler couramment les deux langues », indique-t-il.

M. Landry s'est finalement porté à la défense des producteurs bovins québécois toujours affectés par la crise de la vache folle. En raison du manque d'intervention de la ministre responsable, Françoise Gauthier, des cultivateurs « sont accusés à la faillite » ou devront vendre leur cheptel à rabais.



Bernard Landry

## Restructuration de l'État: premières décisions dès la fin de l'année

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les premières conclusions de l'opération de restructuration du gouvernement du Québec devraient être connues à la fin de l'année, a annoncé hier le premier ministre, Jean Charest, à l'issue de la première réunion du comité responsable de la refonte.

« Cet exercice est un précédent dans l'histoire du Québec, un pas important pour l'État québécois. La population s'attend à cette revue de fond en comble du fonctionnement de l'État », a expliqué M. Charest. « On n'a rien interdit, on encourage les gens à poser toutes les questions sans restriction. »

« Les solutions devront être « axées vers l'objectif ultime de fournir des services de qualité aux citoyens. Au-delà des structures, la destination finale est claire à notre esprit : dispenser efficacement des services de haute qualité », a-t-il souligné. « Dans l'espace d'un an, on veut un certain nombre de décisions. En décembre, on espère qu'il y aura au moins des propositions sur les changements que nous désirons. La première année d'un premier mandat est importante. Il faut avoir bougé sur un certain nombre de choses », estime M. Charest.

Mais il est resté très vague sur ses intentions. Il y a un an, alors qu'il était dans l'opposition, M. Charest parlait déjà de réduire le nombre

des organismes publics. On en compte aujourd'hui plus de 275 comparativement à une cinquantaine en 1960. Encore hier, M. Charest a été incapable de donner des exemples d'organismes qui devraient être abolis ou fusionnés. En revanche, dès cet automne, le gouvernement déposera un projet de loi pour réduire le nombre de syndicats dans le secteur de la santé. De son côté la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a souligné que le but de cette opération est « l'amélioration des services aux citoyens ». Le processus durera quatre ans.

À Tadoussac, à l'issue du caucus de ses députés, Bernard Landry a demandé au gouvernement Charest de mettre fin à « l'effritement de la paix sociale » au Québec avec sa restructuration qui ne sert qu'à « masquer des compressions budgétaires ». Affirmant que le PQ avait réduit la taille de l'État en augmentant les services, le chef du PQ dit soutenir un État plus allégué et efficace, mais pas pour « servir le conservatisme » du gouvernement libéral.

« Il y a une faculté d'ingénierie à l'Université Laval, il n'y a pas de faculté de rafraîchissement », a-t-il lancé en reprenant l'expression du ministre des Finances, Yves Séguin, au sujet de la réingénierie de l'État.

— Avec la collaboration de Mario Cloutier

## Des reçus d'impôt pour la promotion du fédéralisme

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les organismes de promotion du fédéralisme, comme le Conseil de l'unité canadienne, pourront émettre des reçus de charité pour fins d'impôt, contrairement à ce que stipulait la directive adoptée en décembre 2002 sous le gouvernement péquiste.

Dans un bulletin d'information rendu public hier, le ministère québécois des Finances annonce qu'il lève deux restrictions visant les organismes fédéralistes « d'éducation politique ».

On revient donc au statut antérieur à décembre 2002 : un organisme qui a un statut d'organisme de bienfaisance enregistré, et qui a pour mission de promouvoir l'unité canadienne, pourra dorénavant émettre des reçus pour dons de charité.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec n'exigera plus la contrepartie fédérale en ce domaine. En décembre 2002, le gouvernement péquiste annonçait qu'il ne reconnaîtrait pas les organismes fédéralistes, « tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral n'accordera pas, aux dons faits à des organismes souverainistes, des avantages fiscaux comparables à ceux qu'il accorde actuellement aux dons faits aux organismes de bienfaisance enregistrés ».

Depuis janvier 2003, le Conseil pour l'unité canadienne ne pouvait donc plus s'appuyer sur son statut d'organisme de bienfaisance pour émettre de reçus pour fins d'impôt du Québec. Il pouvait cependant continuer à le faire au niveau fédéral.

## ENCAN PUBLIC

MONTRÉAL TOUT ENTIER DIT:  
«EMPIRE OFFRE LES PLUS BEAUX  
ARTICLES AUX MEILLEURS PRIX!»  
NEMANQUEZ PAS CETTE VENTE AUX ENCHÈRES!

### EXPOSITION

Les samedi et dimanche  
11 et 12 oct. de 10 h à 17 h  
**ENCAN**  
Le dimanche 12 oct. à 13 h,  
et du lundi 13 au jeudi 16 oct.  
à 19 h (chaque soir)

**BIJOUX ET MONTRES**  
incluant:  
Rolex,  
Omega,  
Breitling,  
LeCoultre,  
etc.

**Art canadien et européen**  
incluant:  
Fortin, Riopelle,  
Ayotte, Pilot, Masson,  
etc.

**Meubles neufs et anciens,**  
tapis tissés à la main,  
objets de collection,  
bronzes, façades de  
cheminée en marbre, lustres, etc.

5500, rue Paré **EMPIRE** (514) 737-6586

À votre service depuis 1947

**bedford**  
Les spécialistes des meubles en bois massif

**Vente Grands Classiques**

Élegants, durables, du style à revendre  
Meubles de qualité de grands manufacturiers chez Bedford

Les Intérieurs Bedford vous invite à la vente "Grands Classiques" de fin d'été

Depuis 1947, Bedford vous a offert des meubles de style traditionnel provenant de manufacturiers prestigieux dont la qualité de fabrication leur permet d'habiter votre foyer durant des générations.

Nous offrons occasionnellement des rabais sur certains de ces meubles exceptionnels. Profitez-en pour venir visiter notre salle d'exposition, et réaliser de belles économies.

LA VENTE SE TERMINE **DIMANCHE!**

Venez visiter notre salle d'exposition. Plus de 135 aménagements luxueux.

**1850, boul. Hymus**  
(514) 683-8311 (2 rues à l'est du boul des Sources)

HORAIRE: lundi-mercredi 10h à 18h; jeudi-vendredi 10h à 21h; samedi 10h à 17h; dimanche 11h à 17h

40 Transcanadienne Est

Leon's

Boul. Hymus

Ave. André

bedford

**ACTUEL**  
SI LA TENDANCE SE MAINTIENNT...  
Tous les jours dans LA PRESSE

**Hbc NETTOYAGE RÉSIDENTIEL** @ la **Baie**

**Nettoy**  
Nettoyage complet du système\*

Pour système de chauffage simple et système monozone.

**179\$**

- Jusqu'à 12 sorties d'air
- Deux conduits principaux
- Deux panneaux d'accès

Sorties d'air additionnelles: 15 \$ chacune

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie par aspiration les conduits d'aération et de ventilation. Il est muni de filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97 % des irritants en suspension dans l'air. Renseignez-vous au sujet de nos filtres électrostatiques et de notre désinfection entièrement naturelle!

**Cette semaine seulement!**  
**99\$** Nettoyage de la soufflerie et des serpents  
Notre prix ord.: 158\$

Offre valide jusqu'au 11 octobre 2003.

**Hbc SERVICES À DOMICILE**

- NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
- DÉCORATION INTÉRIEURE
- RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ

1 800 818-7779  
Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1».

www.hbc.com

# La GRC en eau trouble dans l'affaire Arar

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Des informations données par la GRC aux autorités américaines auraient été déterminantes dans la décision des États-Unis d'expulser le Canadien Maher Arar vers la Syrie en décembre 2002, selon des rapports de presse et l'opposition aux Communes.

Une conversation entre des responsables canadiens et américains, rapportée textuellement hier par le *Toronto Star*, a poussé le Bloc québécois, les conservateurs et le NPD à exiger du gouvernement une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur les circonstances de l'exil en Syrie de M. Arar, alors qu'il était entre deux avions à New York et s'apprêtait à rentrer au

Canada en provenance de la Tunisie.

Cette conversation, rapportée par un officiel mêlé de près à l'affaire, établit clairement que la GRC a informé les Américains qu'elle surveillait Maher Arar depuis un certain temps en raison de voyages qu'il a faits en Afghanistan.

« Avez-vous quelque chose sur lui ? » ont demandé les Américains à la GRC. « Oui, justement, a-t-on répondu. On le surveille parce qu'il s'est rendu en Afghanistan plusieurs fois. »

Les autorités américaines ont ensuite demandé aux Canadiens : « Si nous vous transférons l'homme, pouvez-vous nous donner l'assurance que vous allez porter des accusations contre lui ? » La police cana-

dienne a répondu non. « Nous n'avons rien qui permette de porter des accusations contre lui. Nous ne pouvons pas. »

L'Américain a rétorqué : « De toute évidence, il n'y a rien à faire avec vous... » C'est à la suite de cette discussion que les Américains, sans avertir Ottawa, ont transporté à grands frais M. Arar dans un avion privé en Jordanie, où il est resté 10 jours. Selon l'officiel, les Syriens ne voulaient pas accepter M. Arar. Il a fallu que Washington insiste beaucoup avant que Damas ne consente à recevoir le jeune homme.

D'ailleurs, l'ambassadeur de Syrie à Ottawa, Ahmad Arnous, a déclaré de son côté que son pays n'avait pu trouver de preuves qu'il y ait un quelconque lien entre Maher Arar et

Al-Qaeda, c'est pourquoi il aurait été relâché après 13 mois de détention. D'autres estiment que c'est plutôt l'intervention du secrétaire de la Ligue arabe Amr Moussa, faite immédiatement après son passage à Ottawa la semaine dernière, qui aurait été déterminante dans la libération de Maher Arar.

Bref, le solliciteur général, Wayne Easter, a passé une bonne partie de la journée d'hier à défendre la GRC, affirmant qu'elle n'avait rien eu à voir « dans la décision des Américains d'expulser Maher Arar vers la Syrie ». Par ailleurs, M. Easter a continué à refuser de dire si la GRC avait reçu le fameux appel des autorités américaines au moment de l'interpellation de M. Arar à New York. Le solliciteur général affirme qu'il ne

peut livrer le détail des opérations de la GRC afin de ne pas menacer l'intégrité des enquêtes. Il a à nouveau refusé de dire, s'il y avait ou non en ce moment, une enquête sur Maher Arar.

« Il semble bien qu'il y ait une opération de camouflage en cours dans cette affaire », a déclaré le député du NPD Lorne Nystrom.

Le député conservateur Bill Casey a affirmé pour sa part qu'une enquête indépendante était impérieuse afin de connaître le fond de cette histoire. M. Casey a confié aux journalistes qu'il trouvait dangereux que la police canadienne livre ainsi des informations à des pays étrangers sur un citoyen canadien sans s'assurer que ces informations ne menacent point la sécurité de ce citoyen.

« Pas de frais cachés,  
juré craché! »

 **Bell Mobilité**

**Auteuil**

Entreprise Yaco enr.  
5330, boul. des Laurentides  
(450) 628-9366

**Dorval**

J.D. Mobilité  
10925, chemin Côte-de-Liesse  
(514) 422-0511

**Granby**

Bell Mobilité  
590, boul. Boivin  
(450) 378-3618

**Hull**

Action Solutions Radio Inc.  
73, rue Jean-Proulx  
(819) 777-0999

**Joliette**

Boutique du téléphone  
127, boul. St-Charles Borromé  
N.  
(450) 752-5030

**Lachine**

CBCE Telecom inc.  
2409, 46<sup>e</sup> Avenue  
(514) 422-3334

**Lafontaine**

Cosat  
2121, boul. Labelle  
(450) 431-5122

**Laval**

Metro Com Canada  
800, boul. Chomedey (120)  
(450) 687-4000

**Longueuil**

Cellcom  
650, place Trans-Canada  
(450) 463-7777  
Triacom  
2771, boul. Jacques-Cartier Est  
(450) 928-2244

**Montréal**

ABCO Telecom inc.  
8900, rue Lajeunesse  
(514) 389-8900  
CelluMTL  
Complexe Desjardins  
(514) 282-3388  
Citécell  
5450, rue St-Patrick (101)  
(514) 762-2000  
Télécentre Québec  
6855, rue St-Jacques Ouest  
(514) 485-5222

**Salaberry-de-Valleyfield**

Librairies Boyer ltée  
10, rue Nicholson  
(450) 373-6211

**Sherbrooke**

Gobeil et Filles  
4505, boul. Industriel  
(819) 563-0406

**St-Eustache**

Communications J.D.  
66, rue Dubois (107)  
(450) 974-7444

**Terrebonne**

Her-Comm  
1729, chemin Gascon  
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins  
Espace Bell.



**Mobilité**

Une exclusivité de Bell

**LES NOUVEAUX FORAITS  
TOUT-EN-UN**

Aucuns frais d'activation

Aucuns frais cachés

Trois mois d'appels locaux illimités

1 888 4MOBILE

[www.bell.ca/tout-en-un](http://www.bell.ca/tout-en-un)

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



Et bien simple.™

## POLITIQUE

## Séguin serait prêt à accepter moins de revenus des vidéopokers

ISABELLE RODRIGUE  
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, s'est défendu hier de vouloir « bâtir son budget » sur les revenus des vidéopokers de Loto-Québec, se disant même prêt à accuser des baisses de revenus si la consultation qu'il mènera conclut qu'il faut réduire le nombre de ces machines.

« Ce qui me préoccupe, ce sont les problèmes sociaux, ce n'est pas l'argent », a commenté M. Séguin, qui a exigé de Loto-Québec un « plan de réflexion » sur les impacts sociaux du jeu au Québec. La société d'État annonçait par voie de communiqué, vendredi dernier, qu'elle ne retirait plus le nombre de vidéopokers comme prévu sous le gouvernement péquiste.

Loto-Québec a justifié cette décision en expliquant qu'elle doit atteindre la commande de performance fixée par le gouvernement dans le dernier budget « sans augmenter l'offre de jeu ».

À peine 24 heures après que la nouvelle

eut fait les manchettes, cette performance ne semble plus une priorité pour le ministre Séguin, qui espérait obtenir 75 millions de dollars de plus de Loto-Québec.

« Si ça devait amener une réduction de revenus, je vais recommander au gouvernement quand même de le faire et comme gouvernement responsable, on prendra nos revenus ailleurs. Ce n'est pas vrai que le ministre des Finances va bâtir son budget en pensant augmenter le vidéopoker », a lancé le ministre, de passage à Ottawa pour participer à une rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances.

M. Séguin a affirmé devant les journalistes en avoir parlé au premier ministre, Jean Charest, et que ce dernier se montrait tout aussi préoccupé que lui par la question.

En plus du plan de réflexion que devra soumettre le président de Loto-Québec, Alain Cousineau, sur les vidéopokers, M. Séguin exige que ce dernier revienne aussi le plan d'affaires de la société d'État. Le ministre des Finances, en collaboration avec son collègue de la Santé et des Servi-

ces sociaux, Philippe Couillard, et son adjoint parlementaire, Russell Williams, poursuivront aussi la consultation.

Pour expliquer sa réaction, M. Séguin rappelle qu'il s'était opposé à la création de casinos par l'État, alors qu'il était ministre du Revenu à la fin des années 90. Il dit aujourd'hui se sentir « interpellé » par la question, et croit qu'il faut en faire le sujet d'une profonde réflexion.

« Il n'est pas question que, comme gouvernement, on laisse tout simplement aller une activité qui cause des dommages sociaux relativement importants. Nous sommes très sensibles là-dessus, et ce n'est pas une question de faire de l'argent », a-t-il répété.

On dénombre environ 14 300 appareils vidéopokers au Québec, dont un bon nombre se retrouve dans les bars et restaurants de la province. La présence de ces appareils dans des endroits faciles d'accès a toujours été controversée. Certaines provinces, l'Ontario par exemple, ne les permettent que dans les lieux dédiés au jeu, soit les casinos et les hippodromes.

## Une décision qui inquiète

NICOLAS BÉRUBÉ

La décision de Loto-Québec de ne pas réduire le nombre de vidéopokers dans les bars constitue un revers qui n'aidera en rien à améliorer le bilan de santé des joueurs québécois, estiment des chercheurs et des spécialistes du jeu compulsif. Les quelque 14 300 vidéopokers installés dans des établissements au Québec causent des méfaits qui pourraient être atténués si l'offre de jeu était moins importante, disent-ils.

« Je crois que le gouvernement n'est tout simplement pas conscient du tort créé par les vidéopokers, explique Pierrette Pilote, directrice de la Maison Claude Bilodeau, centre de thérapie pour joueurs pathologiques. Cela dit, la décision ne m'étonne pas du tout : pour le gouvernement, les vidéopokers constituent une véritable vache à lait. »

Pour Serge Chevalier, chercheur spécialisé dans les jeux de hasard à la direction de la santé publique de Montréal, la décision de Loto-Québec « n'a rien de rassurant ». « Il faut réduire l'offre de jeux vidéopoker au Québec et ce n'est pas ce genre de décisions qui va nous aider à y parvenir. »

Les recherches menées par M. Chevalier ont conclu que 90 % des joueurs qui demandent de l'aide par l'entremise de la ligne d'urgence mise en place par Loto-Québec le font à cause des vidéopokers. « C'est de loin le problème le plus important, dit-il. Mais il n'y a pas de volonté politique suffisante pour s'attaquer à la question. Les profits générés par les machines vidéopoker devraient diminuer et n'est pas ce qui se produit actuellement. »

La mesure a également été décriée par Marc Picard, député de Chutes-de-la-Chaudière et porte-parole de l'ADQ en matière de finances publiques. Le député accuse les libéraux de « piger dans les poches des plus démunis pour financer leurs hypothétiques baisses d'impôt ».

La décision de Loto-Québec, qui a reçu l'aval du gouvernement libéral, est beaucoup mieux accueillie par les propriétaires de bars. Néanmoins, ces derniers déplorent la réduction de leur commission, qui passera de 26 à 22 %. Cette mesure permettra à Loto-Québec d'engranger 20 millions de dollars supplémentaires d'ici avril prochain. « Diminuer le nombre de machines vidéopoker exploitées par Loto-Québec équivaudrait à rouvrir la porte aux appareils illégaux, assure Renaud Poulin, président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec. Dans certaines régions, comme en Gaspésie, certains bars n'auraient d'autre choix que de fermer leurs portes si on leur retirait leurs machines vidéopoker. »

Une opinion partagée par Peter Sergakis, président de l'Association des bâtiments commerciaux du Québec, qui se demande pourquoi certains veulent limiter l'accès au jeu.

« Est-ce qu'on va rendre les voitures illégales parce qu'il se produit des accidents et que certaines personnes en meurent ? Non. Il faut avertir les gens, mais il ne faut pas décider à leur place », note M. Sergakis. Il dispose lui-même d'une quarantaine de vidéopokers qui lui procurent des redevances d'environ 1 million par année. Selon lui, la réduction de la commission à 22 % annoncée par Loto-Québec risque de fragiliser la santé financière de certains propriétaires de bars qui, il y a quelques années, touchaient une commission de 30 %.

la Baie encore plus

3 jours d'aubaines Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre

**Semaine Tommy**  
25 \$ de rabais à l'achat de 100 \$ ou plus (ou 10 \$ de rabais à l'achat de 50 \$ ou plus) de mode Tommy Hilfiger ou Tommy Jeans pour jeune femme et jeune homme. Précisions en magasin. Exception : fragrances et chaussettes Tommy Hilfiger pour elle et lui.

**10 % DE RABAIS\* LE VENDREDI 10 OCTOBRE EN RÉGLANT AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT Hbc**

\*Sur nos prix ordinaires, de solde ou de liquidation : mode, chaussures et accessoires pour toute la famille; meubles de nursery; linge de maison; articles ménagers; articles de table; petits électros de cuisine; friandises; aliments fins. Exceptions : produits de beauté et parfumés, meubles, duos-sommeil, appareils électroniques, gros électros, micro-ondes, aspirateurs, articles « Achat-choc », « Achat spécial », « Notre meilleur prix chaque jour » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

<b>OFFRES DU SAMEDI</b> Ne peuvent être combinées à aucune autre.	<b>70 % de rabais</b> bagages Stylus de Skyway	<b>50 % de rabais</b> bijoux Mantles™ en argent fin	<b>50 % de rabais</b> filaneurs Fairset en cuir pour elle Ord. 40 \$ Solde 19,99 \$	<b>50 % de rabais additionnel</b> chemises de ville et cravates à prix de liquidation pour lui Sur nos derniers prix étiquetés.	<b>50 % de rabais</b> tee-shirts fantaisie ToGo™ pour elle Ord. 25 \$ à 29 \$ Solde 12,49 \$ à 14,49 \$ Tailles courantes et petites	<b>40 % de rabais</b> chaussures de ville FLS de Florsheim Ord. 140 \$ à 170 \$ Solde 84 \$ à 102 \$	<b>50 % de rabais</b> jeu de 6 verres à pied Claudia et Diana Ord. 29,99 \$ Solde 14,99 \$	<b>25 % de rabais</b> rasoir rechargeable Remington pour lui Ord. 129,99 \$ Solde 97,49 \$
--	---	--	--	---	--	---	---	---

**ACHAT-CHOC**  
50 % de rabais bijoux en argent fin  
Prix tels qu'étiquetés.

**40 % de rabais**  
chemises de ville et cravates Geoffrey Beene et Perry Ellis pour lui

**50 % de rabais**  
petits électros de cuisine ToGo™

**50 % de rabais**  
Plus une remise instantanée allant de 25 \$ à 100 \$  
Duos-sommeil Stearns & Foster  
Un exemple. Duo Crestmore II, grand lit  
Ord. 2 599 \$. Solde 1 299 \$  
Après la remise 1 199 \$

**Femme**  
solde 49,99 \$  
articles choisis CK Jeans pour elle et lui Ord. 70 \$ à 85 \$

**30 % de rabais**  
hauts Calvin Klein pour elle et lui

**25 % de rabais**  
• tenues de nuit, peignoirs, dessous de jour, soutiens-gorge et slips mode pour elle  
• sélection mode pour elle Melrose, mac & jac, Alia, Nygård Collection et Evan Picone. Certains modèles en tailles petites et grandes.  
• choix de tenues d'extérieur pour elle

**Bijoux, chaussures et accessoires**  
50 % de rabais bijoux en or à 10 ct et 14 ct  
Exceptions : bijoux Principe® et Charter Collection®.

**50 % de rabais**  
bagages  
Exceptions : bagages Eddie Bauer, Swiss Army, « Aubaine la Baie », Outline® et ceux à parois rigides.

**ACHAT-CHOC**  
40 % de rabais choix de montres Cardinal et Bulova

**40 % de rabais**  
• chaussures confort pour elle Grasshopper  
• collants fins ou opaques Secret

**Le plus grand solde de chaussures...**  
40 % de rabais choix de bottes et chaussures pour toute la famille Aerosoles, Rockport, Adidas, Cougar et autres!

**30 % de rabais**  
sacs à main ToGo™ et Frankie & Johnnie et gants de cuir pour elle

**ACHAT-CHOC**  
solde 19,99 \$ chemises de ville Kent d'Arrow pour lui

**40 % de rabais**  
mode pour enfant Osh Kosh et Point Zero

**30 % de rabais**  
• pantalons tout-aller pour lui Dockers, Haggard et Lee  
• sous-vêtements pour lui Stanfield's, Prodiges et Joe Boxer  
• mode Point Zero pour lui

**25 % de rabais**  
mode Chaps Ralph Lauren pour lui

**Semaine de bébé : encore 3 jours!**  
20 % de rabais poussettes

**Foyer**  
50 % de rabais • verres à pied Zwiesel de Schott  
Ord. 16,99 \$ à 34,99 \$  
Solde 8,49 \$ à 17,49 \$

• canapés Saville Row et Casino en cuir  
• petits électros de cuisine ToGo™

**40 % à 50 % de rabais**  
oreillers, couettes et couvre-matelas Laura Ashley

**40 % de rabais**  
• cadres pour photos  
• serviettes Market Square® sans suite

**25 % de rabais**  
services de vaisselle ToGo™, 16 pièces, en boîte  
Ord. 49 \$. Solde 36,75 \$

**jusqu'à 30 % de rabais**  
appareils électroniques sans suite et de fin de série

DES TRÉSORS DE BIJOUX EN PROMOTION EN VIGUEUR  
OR, PÉRLES, DIAMANTS, GEMMES, MONTRES... ON PARLE DE MILLIONS!

**solde marathon**

Ces super aubaines sont de courte durée!

**40 % DE RABAIS ADDITIONNEL**  
• lingerie à prix de liquidation pour elle  
• chaussures et bottes à prix de liquidation pour toute la famille  
Sur nos derniers prix étiquetés.  
• mode griffée à prix de liquidation pour elle  
Exception : I.N.C. Sur nos derniers prix étiquetés.

**30 % DE RABAIS ADDITIONNEL**  
• montres et bijoux à prix de liquidation  
• mode à prix de liquidation pour toute la famille  
Exception : maillots de bain. Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.  
Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS\* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT Hbc ET VOTRE CARTE PRIMES Hbc.

\*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Promotion **Bio-Actif**

**On se calme...**

Prends ton souffle égal, disait mon grand-père. Pas toujours facile. Véritable baromètre de la nervosité, Décontract-Tin ramène le calme et apaise. Il Décontract... l'esprit. Il Décontract... le corps. Il Décontract... la pensée, quand nous n'arrivons plus à le faire spontanément.

Le principe actif du Décontract-Tin est naturel à 100 %. Tension-insomnie-nervosité (tin). Un produit triactif - Triple détente. Trois fois efficace.

Décontract-Tin, une réponse aux questions liées à l'environnement (bruit, transport, stress quotidien, habitat, etc.) qui empoisonnent le sommeil et risquent d'aboutir à la dépression. Les nerfs à vif? On se calme, mon lapin, avec Décontract-Tin. DIN 02239962 émis par Santé Canada.

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777  
Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
TVA, le réseau des tirages

**649** Tirage du 2003-10-08

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 000 000,00 \$
5/6+ 3	168 613,80 \$
5/6 262	1 544,50 \$
4/6 12 164	63,70 \$
3/6 214 311	10,00 \$

Complémentaire: (05)  
Ventes totales: 12 256 414 \$  
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

**LOTS BONIS - Véhicules GM\***  
(Seule catégorie gagnante : 6/6)

GAGNANTS	Au choix :
08 13 25 32 42 45 1	Chevrolet Avalanche,
01 04 19 25 29 44 2	GMC Envoy XL,
05 07 21 25 36 39 1	Buick Rainier,
04 30 37 38 39 45 1	Cadillac CTS
05 12 13 20 23 35 3	Saab 9-5 Aero berline

\*Chaque voiture est échangeable contre un chèque de 45 000 \$  
Si une sélection crée plus de 5 gagnants, ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$.

**49** Tirage du 2003-10-08

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 1	50 000,00 \$
5/6 16	500,00 \$
4/6 970	50,00 \$
3/6 18 189	5,00 \$

Complémentaire: (17)  
Ventes totales: 593 851,00 \$

**22 23 27 51** Tirage du 2003-10-09 Compl. (02)

**171 2632** Tirage du 2003-10-09 NUMÉRO: 107276

**EXtra** Tirage du 2003-10-09 NUMÉRO: 574158

**33 40 41 42 43 60 64 68 69 70** Tirage du 2003-10-09

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**SUPER 7** PROCHAIN GROS LOT OFFICIEL LE 10 OCTOBRE 2003 **30 000 000 \$**

## PC ET ALLIANCE Les pourparlers achoppent une fois de plus

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les derniers pourparlers en vue d'unifier l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur sont un échec, a laissé entendre hier le chef conservateur, Peter MacKay.

M. MacKay et son vis-à-vis de l'Alliance Stephen Harper se sont rencontrés mercredi soir mais n'ont pu s'entendre sur une formule d'unification après deux heures de discussions. Les deux hommes tentaient de trouver une solution à l'impasse constatée par les négociateurs des deux camps depuis plusieurs semaines.

« Nous en sommes arrivés au même point », a déclaré M. MacKay, en ajoutant qu'aucune nouvelle rencontre n'était prévue avec M. Harper.

« Nous n'avons plus beaucoup de temps pour nous entendre. L'Action de grâce s'en vient et la dinde doit passer au four, d'une façon

ou d'une autre », a-t-il dit.

M. Harper, qui est allé assister aux funérailles du magnat de la presse Izzi Asper, hier, n'a pu être rejoint pour ses commentaires.

Pour plusieurs observateurs, la fusion des partis de la droite est le seul espoir de déloger le Parti libéral du pouvoir aux prochaines élections, prévues pour le printemps prochain.

Les conservateurs insistent pour que chaque association de comté du pays ait une voix égale dans le choix du chef d'un nouveau parti unifié. L'Alliance accepte le principe d'accorder le choix aux associations de comté, à condition toutefois que les circonscriptions avec plus de membres aient plus de poids. C'est un élément fondamental, a déclaré Peter MacKay.

« Si on ne peut pas arriver à résoudre ce différend, on pourrait fort bien se retrouver à discuter des mêmes problèmes après les élections. »

## Le Canada rejette les accusations du « tsar » antidroque américain

AGENCE FRANCE-PRESSE  
ET PRESSE CANADIENNE

Le Canada a rejeté les accusations du « tsar » antidroque américain, John Walters, qui a critiqué hier l'intention d'Ottawa de décriminaliser la possession de petites quantités de cannabis et s'en est pris au « comportement » du premier ministre Jean Chrétien dans ce dossier.

Le Canada est « le seul pays (des Amériques) où les choses prennent aussi rapidement une mauvaise tournure (...) le seul pays qui devient un producteur majeur de drogue au lieu de réduire sa production », s'est indigné M. Walters au cours d'une conférence au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) à Washington.

Le discours du responsable antidroque à la Maison-Blanche a soulevé l'ire du ministre Cauchon. « Il devrait plutôt regarder dans sa propre cour. Au moins 10 États américains ont éliminé les sentences criminelles pour la possession simple de marijuana. Peut-être qu'il devrait passer plus de temps à jaser avec ses collègues américains », a-

t-il rétorqué.

« Les États-Unis ont leur point de vue, nous avons le nôtre », a pour sa part déclaré Jim Munson, porte-parole de M. Chrétien, en réaction aux propos du responsable antidroque de la Maison-Blanche.

M. Walters s'en est pris en particulier à un projet de loi, actuellement à l'étude à la Chambre des communes d'Ottawa, visant à décriminaliser la possession et la consommation de 15 grammes ou moins de marijuana.

« Être en possession de marijuana demeurera illégal une fois que cette loi sera votée », a nuancé M. Munson. Toutefois, « nous sommes réalistes » et les personnes arrêtées en possession de petites quantités « recevront une amende (...) au lieu d'avoir un casier judiciaire pour le reste de leur vie », a-t-il dit.

« Nous sommes un pays souverain et nous croyons que ce projet reflète la réalité de la société canadienne d'aujourd'hui », a insisté M. Munson.

« Leur politique intérieure, c'est leurs affaires, envoyer du poison aux États-Unis, ce sont les nôtres », avait précisé M. Walters.

« C'est pourquoi nous sommes plus sévères dans le projet de loi contre ceux qui cultivent la marijuana et ceux qui la vendent », a répliqué M. Munson.

M. Walters a aussi affirmé que plusieurs Canadiens « ont honte » du « comportement » de M. Chrétien, qui a lancé en souriant dans une interview la semaine dernière qu'il fumerait peut-être un joint le jour où cela ne serait plus un crime au Canada.

« Le premier ministre n'a jamais fumé et ne fumera jamais de marijuana », a souligné M. Munson.

Pour le député Jim Karygiannis, autre libéral qui s'oppose au projet de loi, la décriminalisation ne doit pas être un débat réglé par l'actuel gouvernement dirigé par Jean Chrétien.

« Nous devrions nous concentrer à gouverner le pays en vue des prochains mois. De difficiles décisions comme celle-là devraient être prises par le prochain gouvernement. »

Paul Martin, qui devrait succéder à Jean Chrétien, s'est déclaré en faveur de la décriminalisation en principe.

COMPTÉ À REBOURS 2003

LIQUIDATION



## C'EST PAS LE TEMPS DE PRENDRE VOTRE TEMPS.



**3** mensualités gratuites et aucun dépôt de sécurité, location 48 mois\*  
ou crédit équivalant à 3 mensualités de location à l'achat\*\*

financement à l'achat 36 mois: **1,9%**<sup>††</sup>

Sur tous les 4Runner 2003 en stock.

4Runner SR5 V6

**419\$**

par mois/location 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 5 504\$  
Option 0\$ comptant également disponible à la location

**prix Accès**  
À partir de  
**38 695\$\***

**Prêt à tout affronter**

- Moteur V6 de 245 ch., 24 soupapes VVT-i à faibles émissions
- Couple de 283 lb-pi
- Commande d'assistance en descente, commande de démarrage en pente, quatre roues motrices temporaires, régulateur de traction actif, dispositif de contrôle de dérapage et plaque de protection pour moteur, réservoir de carburant et boîtier de transfert
- Transmission électronique à quatre rapports
- Batterie, démarreur alternatif et chaufferette surpuissants
- Freins à disques aux quatre roues et système ABS
- Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD
- Climatiseur
- Système d'accueil sans clé
- Régulateur de vitesse
- Ouvre porte de garage intégré

Modèle V8 disponible pour la première fois

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)

**CAMION  
TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin



## ACTUALITÉS

# Fournier ouvre la porte à un partage de revenus avec les villes

PRESSE CANADIENNE

**Les municipalités, avides d'obtenir de nouvelles sources de revenus devront attendre le prochain budget avant de savoir ce que leur réserve Québec.**

Le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, s'est néanmoins engagé hier à amorcer « dès le début de 2004 » les pourparlers avec le monde municipal concernant la diversification des sources de revenus des municipalités, une revendication qui date de plusieurs années.

Le ministre a pris cet engagement devant 250 participants au colloque des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

« Les premiers éléments de la diversification des sources de financement vont apparaître lors du prochain budget » du ministre des Finances Yves Séguin, a-t-il déclaré.

Jean-Marc Fournier a refusé de préciser si les municipalités pourront compter sur une part des revenus générés par la taxe de vente du Québec (TVQ).

Le gouvernement du Québec, a-t-il cependant dit, est « totale-

ment dédié à la recherche d'outils pour permettre aux municipalités du Québec d'élaborer une meilleure planification de leur développement ».

Le maire de Montréal et président de la CMM, Gerald Tremblay, s'est montré satisfait de cette annonce. « Nous sommes prêts... à discuter le moins longtemps possible », a-t-il répliqué au ministre, reprenant ainsi, avec une pointe d'humour, le slogan électoral du Parti libéral du Québec, « nous sommes prêts ».

Le ministre Fournier s'est dit conscient du fait que les besoins des municipalités du Québec

étaient « extrêmement grands », particulièrement pour le renouvellement des infrastructures.

## Défusions

Par ailleurs, le ministre a corrigé l'impression laissée en début de semaine au sujet du fait qu'il exigerait un taux de participation des électeurs de 49 % lors d'éventuels référendums sur les « défusions » municipales.

La consultation sur le projet de loi permettant les défusions n'est pas terminée, a-t-il rappelé. « À la fin, on fera connaître les amendements qui vont améliorer le projet de loi. »

Il a rappelé que s'il y avait défu-

sion, elle devait provenir d'une volonté claire de la population. « Ceux qui la proposent (la défusion) critiquent la légitimité de la fusion. Il ne faudrait pas que pour une fusion illégitime, la réponse soit une défusion illégitime », a plaidé le ministre Fournier.

Le ministre n'a pas voulu dire s'il jugeait le seuil de 49 % légitime et suffisant. « On va le savoir à la fin, lorsqu'on va déposer les améliorations (au projet de loi). À ce stade-ci, ce serait prématuré (de le dire). »

La Communauté métropolitaine de Montréal regroupe 63 municipalités locales, représentant 3,4 millions d'habitants.

## DROITS DE SCOLARITÉ

# Près de 3000 étudiants défilent à Montréal

MARIE ALLARD

« Charest ! Charest ! Prends-nous pas pour des navets ! » scandaient les quelque 3000 étudiants rassemblés, hier, devant le bureau montréalais du premier ministre pour réclamer un gel des droits de scolarité et un réinvestissement en éducation.

« Les étudiants de Montréal viennent dire à Jean Charest qu'ils sont inquiets, a indiqué Jonathan Harvey, porte-parole de la Coalition régionale des étudiants de Montréal (CREM), qui regroupe 15 cégeps et universités. Avec la hausse constante des frais afférents et la valse-hésitation entourant le maintien du gel des droits de scolarité, il apparaît clairement que la véritable accessibilité passe par l'adoption d'une loi-cadre. »

« Sceptiques, les étudiants demandent des comptes à propos de la gratuité scolaire au collégial, a ajouté Vincent Ranger, porte-parole des cégepiens au sein de la CREM. Il y a une multitude de frais que les collèges imposent aux étudiants. On demande à M. Charest que cette situation-là cesse ! »

Ailleurs en province, des manifestations ont eu lieu à Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Trois-Rivières, Gatineau, Rouyn-Noranda et Rimouski, rassemblant au total 10 000 étudiants, selon les organisateurs. Le premier ministre, occupé par la première réunion de travail sur la réforme de l'État, n'a pas répondu aux demandes des étudiants.

« Partout au Québec, il y a des rassemblements en face de bureaux de députés libéraux parce qu'on veut que le caucus libéral se réveille, a dit Nicolas Brisson, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Actuellement, le gouvernement ne travaille pas à réaliser ses engagements envers les jeunes. »

À Montréal, la manifestation avait des airs de discothèque à ciel ouvert, les étudiants se déhanchant sur la musique diffusée par de gros haut-parleurs. « Il n'y a pas de vrai gel des droits de scolarité, puisque les frais administratifs augmentent », a fait va-



Près de 3000 étudiants ont manifesté hier devant le bureau montréalais de Jean Charest, avenue McGill College. « Arrêtez-le quelqu'un ! » pouvait-on lire sur plusieurs pancartes.

loir Marie-Claude Comeau, âgée de 21 ans, étudiante en enseignement à l'UQAM. « Moi, je suis ici pour garantir l'accessibilité aux études supérieures à tous », a ajouté sa collègue de classe Jacinthe Michaud, 22 ans.

Brandissant une pancarte au

message sarcastique (« Gardons les pauvres dans l'ignorance », Joanie Cayouette, 18 ans, élève au cégep Montmorency, s'est dite inquiète pour l'avenir du Québec. « Si on empêche des jeunes de faire des études postsecondaires pour des raisons financières,

cela entraînera un recul social »,

croit-elle. Les étudiants membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) — une branche plus radicale du mouvement étudiant — n'étaient pas de la partie.

« Nous gardons notre énergie pour la campagne que nous menons en vue de faire la grève à la fin d'octobre, a indiqué François Baillargeon, porte-parole de l'ASSE. Déjà, nous avons un premier mandat de grève au cégep de Drummondville. »

# Des immigrants mieux formés, mais plus pauvres

MARIE-FRANCE LÉGER

Les organisations d'aide aux immigrants ne sont pas surprises des résultats d'une étude de Statistique Canada qui montrent que les nouveaux arrivants, bien que de plus en plus scolarisés, gagnent moins qu'il y a 20 ans.

Sur le terrain, les services d'aide aux immigrants constatent à quel point l'intégration à l'emploi est déficiente.

Manque d'information et de contacts, incompréhension, discrimination pure et simple, peu importe : les immigrants gagnaient en 2000 environ 7 % en moyenne de moins qu'en 1980. « Ce n'est pas seulement l'aspect de la scolarisation qui est important pour trouver un bon emploi. Il faut être en contact avec les bonnes entreprises. Et là, il n'y a pas beaucoup d'efforts qui sont faits pour faciliter les choses », constate Marie-Josée Sabatier, du Centre social d'aide aux immigrants.

L'étude, rendue publique cette semaine par Statistique Canada, indique qu'en 1980, les immigrants, arrivés au cours des cinq années précédentes et ayant travaillé à temps plein au moins 40 semaines, touchaient 40 600 \$. Vingt ans plus tard, ceux arrivés entre 1995 et 1999, gagnaient seulement 37 900 \$.

L'étude indique également qu'en 1980, 22 % des immigrants travaillant à plein temps possédaient un diplôme universitaire ; en 2000 la proportion atteignait 44 %. « L'écart entre les taux de rémunération des nouveaux immigrants et ceux de leurs homologues nés au Canada s'est élargi considérablement », mentionne l'étude.

La situation financière des nouveaux arrivants ne cesse donc de se dégrader, alors qu'ils sont de plus en plus scolarisés. Voilà qui fait dire à Keder Hyppolite, directeur général du Service d'aide aux néo-québécois et aux immigrants, que le Canada ressemble de plus en

plus aux États-Unis dans sa façon de traiter ses immigrants. « Aux États-Unis, c'est les maquiladoras, (ces usines où les immigrants gagnent un salaire de misère). Les gens sont donc encore embauchés à rabais et ça me surprend du Canada », déplore M. Hyppolite.

Gros contingent parmi les nouveaux arrivants : les Chinois qui, depuis 1995, peuvent quitter leur pays en tant qu'immigrants indépendants. Encore là, ils sont très scolarisés. De 30 à 40 % ont une maîtrise ou un doctorat. Mais ces jeunes très éduqués — dont de nombreux ingénieurs — sont aussi victimes du sous-emploi une fois ici, explique May Chiu, du Centre d'aide à la famille chinoise. « À mon avis, beaucoup d'immigrants scolarisés font n'importe quoi comme travail pour ne pas être dépendants de l'État. Dans la communauté chinoise, l'image du médecin chauffeur de taxi est encore de mise. »

## TRANSPORT SCOLAIRE

# Pas de radio « vulgaire » pour les écoliers

MARIE ALLARD

Les chauffeurs d'autobus de la commission scolaire des Découvreurs, à Québec, ne peuvent plus écouter de radio « vulgaire » à bord de leur véhicule. Une note de service a été envoyée aux compagnies de transport leur demandant d'éviter de syntoniser CHOI et CKNU lorsqu'il y a des élèves, a confirmé hier Alain Vézina, agent d'information.

C'est à la suite de plaintes « de parents, de directeurs et de conseils d'établissement qui se disaient très préoccupés par le langage grossier et vulgaire employé à ces stations » que cette recommandation a été formulée, a expliqué M. Vézina. « Notre mission éducative ne se limite pas à l'école, elle va jusqu'à l'autobus scolaire. »

Selon Pierre Tremblay, transporteur scolaire à Québec et porte-parole de

l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), les chauffeurs vont se conformer à la demande. « Nous devons agir en bons pères de famille et éviter les postes où l'on blasphème », a-t-il convenu. Des parents de religion baptiste ont déjà demandé d'éteindre les radios en présence d'enfants, ce que les chauffeurs avaient fait, a ajouté M. Tremblay.

De telles mesures ne semblent pas exister à Montréal, où André Arthur et Jeff Fillion — deux des animateurs de CHOI et CKNU — ne s'en vont pas. « Nous travaillons avec cinq commissions scolaires de la région métropolitaine, et personne ne nous informe de ce genre de politique », a dit Gerald Séguin, propriétaire d'un parc de 125 autobus. « De toute façon, les chauffeurs choisissent des postes pour faire plaisir aux jeunes avant tout, a-t-il indiqué. Et c'est la musique qui les intéresse ! »

# MONTRÉAL PLUS

## TRANSPORT EN COMMUN

# Une coalition réclame des millions

BRUNO BISSON

Après plus de 10 ans de désengagement complet de l'État, le transport en commun (TC) traverse une crise financière sans précédent qui ne pourra se régler qu'avec l'injection de centaines de millions de dollars de plus par année, selon une nouvelle coalition formée par une vingtaine d'organismes.

Des écologistes, des universitaires, des syndicats et des groupes communautaires ont réclamé hier des investissements massifs pour permettre aux TC de remplir leurs fonctions urbaines, prévenir l'érosion des services et le déclin de ses infrastructures.

Sur le thème « Laissez-nous respirer ! », ils ont demandé aux gouvernements provincial et fédéral, de même qu'aux maires des neuf municipalités de plus de 100 000 habitants du Québec, d'augmenter le financement des services de TC sans pénaliser une fois de plus le million d'usagers transporté chaque jour.

C'est aussi le sens d'une pétition lancée hier par cette coalition, avec laquelle on souhaite recueillir un nombre significatif d'appuis du public d'ici le 30 novembre. Sans fixer d'objectifs précis, les porte-parole des groupes impliqués estiment qu'il faudra recueillir au moins 50 000 signatures en un peu plus de deux mois pour que cette pétition ait un poids significatif auprès des gouvernements provincial et fédéral, et municipaux.

Cette campagne de mobilisation en faveur du transport en commun durera jusqu'à la tenue de la prochaine « journée sans voiture » qui se tiendra à Montréal l'an prochain, le 22 septembre 2004.

Les porte-parole du groupe n'ont pas caché, hier, qu'avec l'impasse financière qui guette le TC à très court terme, « le rapport de force des usagers est à peu près inexistant » dans ce débat. Mais ils ont souligné que la santé économique

de Montréal, en particulier, et celle d'autres villes comme Gatineau, Sherbrooke ou Longueuil, risquent de souffrir du déclin appréhendé des services.

Ils ont toutefois présenté des revendications ambitieuses, en demandant à Québec de confectionner un nouveau cadre financier du TC pour 2004, au gouvernement fédéral de s'impliquer directement dans le financement des services et dans le développement des infrastructures, et aux sociétés de transport de geler les tarifs.

À Montréal, a rappelé le président de Vélo Québec, Michel Labrecque, au moins un ménage sur trois ne possède pas d'automobile, et deux Montréalais sur trois, au total, n'ont pas de solution de rechange au transport en commun.

La semaine dernière, *La Presse* révélait que les neuf plus importants transporteurs urbains du Québec feront face, dès l'an prochain, à un déficit global de plus de 90 millions, faute de nouvelles sources de revenus qui devaient provenir de la révision du cadre financier du transport en commun. Cette révision n'est toutefois pas attendue avant 2005.

De plus, le gouvernement du Québec n'a rien offert aux neuf sociétés de transport en commun la semaine dernière quand il a fait part pour la première fois de ses intentions dans ce dossier, à l'occasion d'un discours sans orientation prononcé par la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet. Depuis ce discours, l'impasse financière du TC est passée au stade de la crise latente.

Selon Normand Parisien, directeur général de Transport 2000 Québec, qui défend les usagers du transport en commun et qui s'est joint à cette coalition, « il faudrait environ 200 millions par année, pour l'ensemble du Québec, pour vraiment relancer les transports collectifs et leur permettre de concurrencer l'usage de l'automobile privée », en bonifiant leurs services d'une manière significative.

## Mosaïcures Dernière chance...



La jeune Clara Côté-Gagnon se recueillait hier devant l'immense sculpture de la Terre-Mère, l'une des pièces les plus impressionnantes des Mosaïcures, au Vieux-Port de Montréal. Le temps doux des derniers jours a permis aux organisateurs de prolonger l'exposition d'une semaine. Les visiteurs pourront profiter du week-end de l'Action de grâce pour visiter le site des Mosaïcures, qui sera ouvert jusqu'à lundi.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



RIMA ELKOURI

# Papa Roach

J'ai rencontré Roach pour la première fois il y a environ deux ans, dans un casse-croûte de la rue Ontario. Jeune punk au regard allumé et à la langue bien pendue, il était le héros de *SPIT: Squeegie Punks in Traffic*, un film qui donne la parole au *squeegie* et *junkie* qu'il a déjà été.

Le réalisateur Daniel Cross lui avait mis une caméra entre les mains. Il lui avait dit : «Tiens. Filme ce que tu trouves injuste». Pour Roach, que huit séjours en désintoxication n'avaient pas réussi à faire abandonner la seringue, ce fut mieux que n'importe quelle thérapie. Le film lui a sauvé la vie. Sans lui, il en est sûr, il serait encore dans la rue, à se défouler les veines.

À la veille de la sortie de *SPIT*, le jeune punk m'avait parlé de son père qui l'a mis à la porte à 14 ans parce qu'il fumait du hasch, des centres d'accueil, des fugues, de la rue, de la cocaïne, de ses amis morts de surdose, de la société qui

le considère comme un «déchét», de son doberman Ti-Pit.

Il m'avait aussi lancé cette phrase, qui me revient parfois à l'esprit devant un discours creux, englué dans la langue de bois. «Les politiciens, tu leur parles de tes problèmes, ils te sortent des mots longs de même — il avait ouvert grand les bras — qu'il faut que tu *checkes* une demi-heure dans le dictionnaire. Des mots comme table de concertation.»

J'avais recroisé Roach cet été, au parc La Fontaine. Il participait à Tent City, une tentative d'occupation du parc pour protester contre la crise du logement. Il avait toujours sa caméra au poing, ce qui l'aide à se tenir loin des seringues. Mais il était désormais sans logis, ce qui était moins bon signe.

Il y a deux semaines, un message dans ma boîte vocale. «Salut Rima, c'est Roach. C'est juste pour te dire que mon film sort en première mondiale au Festival international du nouveau cinéma et des nou-

veaux médias. Vendredi le 10 octobre, à 11 h le soir.»

«Première mondiale»? Dans la bouche de Roach, cette grandiloquence sonnait faux. Un peu comme «table de concertation». Mais il y avait une telle fierté dans cette voix...

Qu'est-ce donc que ce film? Ça s'appelle *Roachtrip*. Un genre de «road movie» autobiographique.

**Désormais, la seule seringue de Roach, c'est le cinéma.**

«C'est mon bébé», clame le réalisateur. On y suit Roach et son copain Smash dans un voyage initiatique vers l'Ouest canadien. Tournant le dos à la ville, les deux punks sont allés cueillir des cerises dans la vallée de l'Okanagan. Ils ont cueilli aussi quelques ennuis. Ils ont fait les fous. Ils se sont cherchés, ils se sont perdus, ils se sont retrouvés.

Une quête d'identité semblable au «vision quest» traditionnel des Amérindiens, explique le réalisateur. «L'idée, c'est d'envoyer le jeune tout nu dans la nature pendant un mois, sans armes, sans rien. Il n'a pas le choix d'apprendre, d'en arriver à une connaissance de lui-même.»

Ce sera donc soir de première pour Roach. Le film présenté au cinéma Ex-Centris est gratuit, histoire de permettre aux jeunes de la rue d'aller le voir. «C'est Claude qui m'a arrangé ça», m'explique le réalisateur. Claude? Claude Chamberlan, le directeur du festival? «Oui. Il est super. Il me prend par l'épaule, il me présente des réalisateurs de partout.»

Désormais, la seule seringue de Roach, c'est le cinéma. Il a un agent. Il a une carte professionnelle. Il a décroché des petits rôles de dur à cuire au cinéma et à la télé. Il a un appartement. Sa mère est fière de lui. Sa grand-mère, qui avait prédit qu'un jour il ferait du cinéma, tout autant. Il

s'est réconcilié avec son père (qui, rassurez-vous, n'est pas ministre...). Il a une blonde qui, dit-il, est un «Bescherelle vivant», capable de l'aider à soumettre des demandes de subventions pour ses projets de films. Il veut s'engager comme «pair aidant» avec un CLSC afin de donner un coup de main à des jeunes de la rue qui n'ont pas eu la même chance que lui. Il veut tourner d'autres films.

Et Ti-Pit? Comment va Ti-Pit? «Il va bien. Mais je suis tellement occupé que je le néglige un peu ces temps-ci.»

Ce soir, à l'occasion de sa «première mondiale», Roach ne portera pas de smoking. Pour tout décorum, il enduera ses cheveux de gélatine à gâteau, histoire de pouvoir «spiker» son «mohawk» comme il faut. La tignasse bien hérissée, des papillons dans l'estomac, devant le public du Festival international du nouveau cinéma, le punk cinéaste va présenter son «bébé». Fier comme un jeune papa.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

JAZZ À L'ANNÉE Automne 2003

en collaboration avec *Liberté Bleue* LA PRESSE

BILLETS EN VENTE MAINTENANT! (514) 790-1245

LE TRIO JAZZ DE L'HEURE... L'ÉMOTION, LA VIRTUOSITÉ ET L'AUDACE

BRAD MEHLDAU TRIO

Samedi 25 octobre, 20 h, au Spectrum



ACHETEZ VOS BILLETS

En personne au Spectrum 318, rue Sainte-Catherine Ouest

Par téléphone (514) 790-1245

Sur Internet www.admission.com

RENSEIGNEMENTS : (514) 871-1881 1 888 515-0515 • WWW.MONTREALJAZZFEST.COM

## ACTUALITÉS

# Le bandit a tiré le premier, soutiennent des témoins de la mort d'un policier

MARCEL LAROCHE

Deux automobilistes ont affirmé avec certitude hier que le bandit a été le premier à faire feu en direction de l'agent du SPVM, Benoît L'Écuyer, foudroyé par un projectile au coeur le 28 février 2002. Ils ne peuvent cependant évaluer avec rigueur la distance qui séparerait le fuyard du policier.

Témoignant au procès devant jury de Stéphane Boucher, accusé du meurtre prémédité du policier L'Écuyer, les deux hommes se sont remémoré avec tristesse cet événement survenu sur l'autoroute 40, à la hauteur de la sortie du boulevard Marien, à Montréal.

Raymond Crevier, ingénieur retraité de 72 ans, et Kent Leach, un livreur de 53 ans, ont tout d'abord expliqué dans quelles circonstances ils s'étaient retrouvés sur l'autoroute vers 10h20 ce jour-là.

## Une Infiniti verte

Interrogé par M<sup>e</sup> Normand Chénier, procureur du ministère public, M. Crevier a raconté qu'il circulait en direction est sur l'autoroute 40 quand il a vu une fourgonnette de la police de Montréal à la poursuite d'une Infiniti de couleur verte roulant à vive allure sur la voie de desserte, près de la sortie des boulevards Saint-

Jean-Baptiste et Marien, dans l'est de la métropole.

Après avoir assisté à une interception « un peu cowboy » — le véhicule de police s'est placé devant la voiture — qui lui a semblé un peu exagérée pour une infraction au Code de la route, le témoin a vu le conducteur sortir à toute vitesse de l'auto et enjamber le muret de sécurité séparant la voie de desserte et l'autoroute, pourchassé par un policier.

Bien qu'il n'ait aucune connaissance des armes à feu, le témoin est certain d'avoir vu le suspect tenant un *gun* dans sa main et s'enfuyant au pas de course sur l'autoroute, avec à ses trousses le policier du SPVM.

À un certain moment, le fuyard s'est tourné à 180 degrés, a levé son bras et a braqué son arme en direction du policier qui a fait le même geste. « À ce moment, les deux hommes armés se trouvaient à cinq ou 10 mètres. Ils se pointaient l'un et l'autre », a-t-il expliqué. Il n'avait jamais vu une chose pareille, sauf à la télévision et dans les films.

Au même instant, un véhicule très bruyant est passé sur l'autoroute, bloquant du même coup le champ de vision que le témoin avait sur le fuyard et le policier. « Quand j'ai revu la scène, le fuyard était toujours dans la même position, debout et le bras

tendu, mais je ne voyais plus le policier », a dit M. Crevier avec émotion.

Quant à Kent Leach, il a dit décrit sensiblement la même scène. Après avoir observé la fourgonnette de police bloquant la route à l'Infiniti dans laquelle étaient assises trois personnes, deux hommes et une femme, le témoin, qui avait immobilisé son véhicule sur l'accotement, a cru que tout était terminé et il a repris la route.

## Gros bang

« C'est à ce moment que j'ai entendu un gros « bang » et que j'ai sauté en bas de mon auto pour aller voir si je pouvais aider. J'ai vu le suspect armé qui me faisait face, debout dans la voie centrale de l'autoroute, tandis que le policier me faisait dos. Là, le suspect a tiré en direction du policier, deux séquences de deux coups, et je l'ai vu mettre ses mains au thorax, puis tomber sur son genou gauche », a expliqué Kent Leach.

Après avoir vu l'homme s'enfuir à bord d'une voiture volée à la pointe de son arme, le témoin a dit au collègue du policier abattu de rester près de la victime pendant que lui s'occupait de ralentir le trafic.

Le procès présidé par le juge James Brunton, de la Cour supérieure, se poursuit aujourd'hui avec le contre-interrogatoire du témoin.

# Une famille se querelle pour une place au cimetière

CHRISTIANE DESJARDINS

Accusant leur soeur, morte et entermée depuis 1998, de leur avoir « volé » la dernière place dans la fosse familiale d'un cimetière de Hull, des membres d'une famille déunie — et le mot est faible — ont demandé à la Cour supérieure son exhumation, qui a été refusée.

Dans leur requête, ils invoquaient « l'indignité » de la défunte et le fait que cette place au cimetière devait être réservée pour le cadet de la famille de 10 enfants, lorsqu'il mourra. « Elle m'a volé ma place, a dit ce dernier devant la juge. Il n'est pas question que je me fasse incinérer pour aller dans le lot. » L'emplacement actuel convient pour une urne, mais pas pour un cercueil.

La vie de cette famille a été marquée par la misère, la violence et plusieurs drames : agressions sexuelles, inceste, menaces de mort, meurtre, suicides, emprisonnement, etc. Et voilà qu'on se dispute un maigre héritage...

Cette affaire a commencé en 1984 quand le père a acheté un lot dans un cimetière de Hull où il est aujourd'hui enterré, ainsi que sa femme et une de ses filles, que nous appelons Pauline, laquelle s'est suicidée.

C'est Raymond, l'aîné, nommé responsable du lot par le père, qui a décidé d'enterrer sa soeur près de ses parents. Certains membres de la famille n'étaient pas d'accord et en voulaient particulièrement à Pauline d'avoir fait accuser leur père d'agres-

sion sexuelle contre sa petite-fille en 1990. Le procès a eu lieu, mais le vieil homme a été acquitté. Pauline a aussi fait accuser deux de ses frères qui, eux, ont passé un certain temps en prison.

Après la mort de Pauline, sa fille, dans la mi-vingtaine, a été assassinée d'horrible façon par son conjoint. Peu de temps après, son autre fille s'est suicidée. Marqués par ces drames, les deux autres enfants de Pauline n'ont pas voulu prendre part au débat en cour sur l'exhumation de leur mère.

C'est l'une des soeurs de Pauline qui a entrepris les démarches pour demander son exhumation, en 2001. Exécutrice testamentaire, elle affirmait avoir un droit de regard sur le lot dans le cimetière. « Pauline n'a pas d'affaire dans la fosse », soutenait-elle. Non seulement la fille, jugée indigne, occupait-elle la dernière place dans la fosse, mais elle reposait entre le père et la mère. Pendant toute la durée du procès, frères et soeurs se sont injuriés. Lors d'une rencontre imprévue au cimetière, certains ont arraché les fleurs qui couvraient les tombes.

Dans un jugement de 24 pages, rendu fin septembre, la juge Johanne Trudel a refusé d'accorder le permis d'exhumation, décrétant que Pauline pouvait enfin reposer en paix! « S'il fallait titrer ce jugement, il serait malheureusement intitulé Les enfants X... règlent tristement leurs comptes sur la tombe de leurs parents », a-t-elle souligné.

# Pour avoir la paix, les Rockers ont « vendu » un coin de rue 5000\$ à d'autres trafiquants

ANDRÉ CÉDILOT

Les Rockers de Montréal ont vendu un « coin de rue » 5000 \$ à des gangsters italiens qui contrôlaient un bar du quartier Hoche-laga-Maisonnette. « On voulait vendre des stupéfiants dans un parc situé juste en face du bar. Pour éviter des problèmes, j'ai décidé de leur vendre la place », a relaté hier l'agent-source Stéphane Sirois, recruté par la police pour infiltrer ses « frères » motards, durant sa quatrième journée à la barre.

La Couronne a terminé hier la présentation au jury de l'enregistrement d'un long entretien que le témoin a eu avec un dirigeant des Rockers durant un souper bien arrosé dans un chic restaurant japonais du centre-ville de Montréal, en janvier 2000.

Au cours de cet entretien, feignant toujours de vouloir réintégrer les rangs du club, Sirois rappelle à Jean-Guy Bourgoin ses faits d'armes et insiste sur la fierté qu'il a de porter le dossard du clan guerrier des Hells Angels Nomads. « C'est nous autres qui avons fait la réputation du club », dit-il en mentionnant, évidemment, le nom de son invité et de quelques autres membres de la redoutable bande de motards.

Dans les conversations interceptées par un mouchard qu'il portait sur lui, Sirois décrit aussi à

Bourgoin comment, au début de la guerre des motards, alors qu'il était seul dans un bar du nord de la ville, il s'était retrouvé au milieu d'une trentaine de Rock Machine et leurs associés. « J'ai appelé du monde, mais personne n'a rien fait. Toutes les portes étaient bloquées. J'ai pris mon 9 mm (un pistolet) et je l'ai crissé sur le comptoir du bar. Tony

À un certain moment, on entend Stéphane Sirois se vanter de sa droiture et de sa loyauté...

Plescio (il a depuis été assassiné) était devant moi. J'ai attendu un peu et je suis parti. J'ai jamais crâné devant eux autres », a-t-il raconté.

## Une belle droiture...

Ironiquement, à un certain moment, on entend Sirois se vanter de sa droiture et de sa loyauté dans le milieu. « Moé, les menteurs pis l'hypocrisie, chu pas capable. Y rien à faire », indique-t-il, tout en écoutant Bourgoin lui parler de l'achat d'une nouvelle propriété dans le domaine de la Seigneurie des Îles.

« C'est toutes des maisons en haut de 250 000 \$ jusqu'à 1,5

million », souligne le prolifique trafiquant de drogue du Plateau Mont-Royal.


À l'issue de cette rencontre, qui a duré deux bonnes heures, le chef Rockers a demandé à Sirois de l'accompagner au bar Chez Doric, un cabaret d'effeuilleuses de Longueuil. Bourgoin avait des comptes à régler avec un individu qui lui devait 10 000 \$. Par surcroît, « Morceau », comme il l'appelait, achetait aussi de la drogue de trafiquants italiens qu'il revendait à des clients du... Plateau Mont-Royal. Bourgoin a dû contenir sa colère en apprenant que « Morceau » travaillait pour un autre membre des Rockers, Guillaume Serra (il a été condamné à 15 ans de prison dans l'autre superprocès des motards).

Pour un criminel qui a appris son métier dans la rue, Sirois témoigne avec aplomb et réfère souvent aux notes qu'il a consignées dans un calepin au cours de l'opération d'infiltration menée par la police. Il s'est montré impatient lorsque le premier avocat de la défense l'a contre-interrogé sur son contrat avec la Sûreté du Québec. En tout et pour tout, incluant ses primes et les nécessaires mesures de sécurité entourant son déménagement, la facture tourne autour de 350 000 \$. Le procès reprend mardi prochain.

CONCOURS

# LES GRANDS PORTRAITS

de Serge Chapleau



## Qui suis-je?

Devinez quelle personnalité publique sera la victime de la semaine de Serge Chapleau.

**À GAGNER:**  
5 reproductions sur papier archive numérotées et signées par l'artiste.

Ne manquez pas le portrait complet, grand format, dans *La Presse* de samedi.

Pour participer, il suffit de remplir le coupon et de le retourner à l'adresse indiquée ou de s'inscrire via le site cyberpresse.ca, avant 17 h, le 10 octobre, le timbre de la poste ou la date d'inscription par Internet en faisant foi. Tirage au sort le 15 octobre. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Règlements disponibles à La Presse.

Concours Les grands portraits de Chapleau

La Presse  
C.P. 11054  
Succ. Centre-Ville  
Montréal H3C 4Z1

**LA PRESSE**  
cyberpresse.ca

CONCOURS

# LES GRANDS PORTRAITS

de Serge Chapleau

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél. maison \_\_\_\_\_ Tél. travail \_\_\_\_\_

Réponse semaine 1 : \_\_\_\_\_

## Une offre mémorable... Avec tout achat de carte mémoire SanDisk de 128 Mo et plus...



...obtenez **GRATUITEMENT** un lecteur de carte Compact Flash SanDisk (une Valeur de 29,99 \$)

**L.L. Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 31 octobre 2003

BEAUBIEN VISA MASTERCARD

Photos peuvent différer.

## CERTIFICATS DE SÉCURITÉ

# Le juge Noël trouve que son nouveau pouvoir est « démesuré »

KARIM BENEISSAIEH

Le pouvoir « hors de l'ordinaire » accordé aux juges en vertu des certificats de sécurité est si grand qu'il les place dans une position « préoccupante », de l'aveu même du juge Simon Noël, de la Cour fédérale.

Le juge Noël a fait cette remarque hier en fin d'après-midi, au terme des deux journées d'audience prévues dans l'affaire Adil Charkaoui, ce Montréalais d'ori-

gine marocaine emprisonné depuis mai dernier et soupçonné d'être un terroriste potentiel. Ses avocats, Julius Grey et Johanne Doyon, contestent la constitutionnalité du certificat de sécurité qui permet l'incarcération de l'homme de 30 ans.

Cinq hommes, tous des Arabes musulmans, sont actuellement détenus au Canada sur la base d'un tel certificat. L'un d'eux, Mohamed Mahjoub, est incarcéré depuis juin 2000 sans que des accu-

sations aient été portées contre lui. En vertu de cette procédure exceptionnelle — elle a été utilisée une trentaine de fois depuis 1982 —, ni le public ni les avocats du suspect ne peuvent prendre connaissance de la totalité de la preuve déposée.

C'est le juge, et lui seul, qui peut établir quelles preuves peuvent être divulguées sans menacer la sécurité du Canada. Il peut en outre décider de recevoir des preuves qui seraient normalement irrecevables, comme

des conversations enregistrées sans mandat. Fait peut-être unique dans le système judiciaire, ses décisions sont sans appel.

C'est tout ce processus que les avocats de Charkaoui tentent de déclarer inconstitutionnel, puisqu'il n'assurerait pas à un individu le droit à un procès équitable. De l'autre côté, les avocats du gouvernement ont plaidé hier que ce système est un juste équilibre entre les droits humains fondamentaux et la sécurité du Canada.

« L'intimé a l'audience la plus complète possible compte tenu des exigences de sécurité, a affirmé un des deux avocats du Ministère, Daniel Latulippe. Le but n'est pas de ne donner aucune information, mais d'en donner le plus possible. C'est conforme à la Charte. »

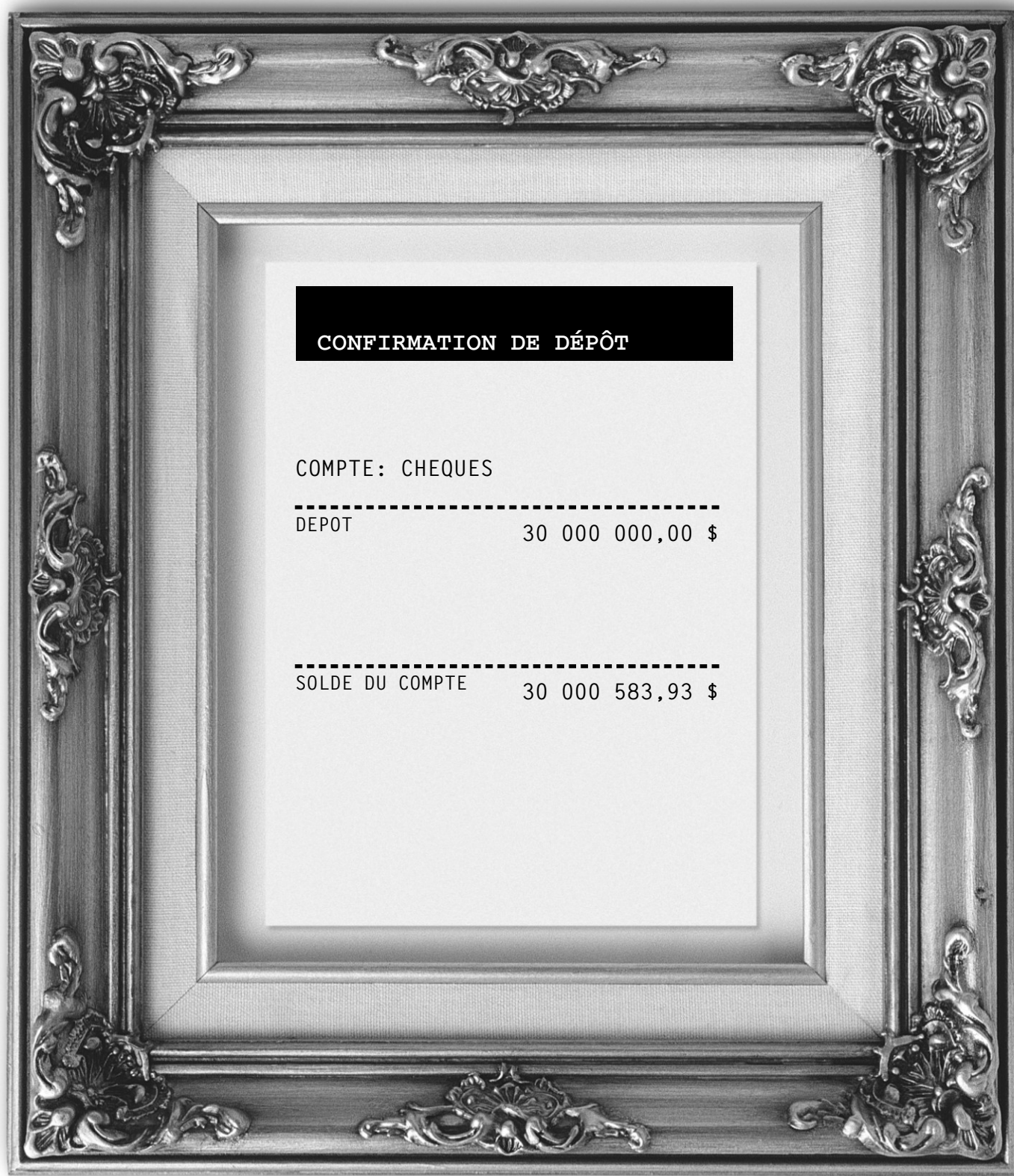
Cette situation est « peut-être un mal nécessaire, je ne le sais pas », a commenté en cour le juge Noël. Mais elle peut mettre le magistrat dans une position délicate, a-t-il illustré. « Si je sais que l'intimé ment, grâce aux informations qu'on m'a soumises, mais que je ne peux le lui dire sans révéler des informations confidentielles, ça me place dans une position préoccupante. Je me demande si ça n'affecte pas l'indépendance du tribunal. »

Pour la défense, cette procédure

plutôt kafkaïenne, où l'accusé ne sait jamais réellement ce qu'on lui reproche, a été qualifiée d'« enfer » par M<sup>e</sup> Doyon. « Mettez-vous de notre côté ! » a-t-elle lancé à un certain moment au juge.

Très méticuleux, le juge Noël a obligé les avocats depuis deux jours à reformuler leurs requêtes, à préciser les articles de jurisprudence qu'ils citaient et à transmettre par écrit leurs réclamations. La défense, par exemple, a jusqu'au 17 octobre pour envoyer ses questions constitutionnelles, « trois ou quatre » selon M<sup>e</sup> Grey. On allègue notamment qu'Ottawa viole la Charte des droits et liberté, la Constitution et le Pacte civil international ratifié par le Canada en 1976.

Le juriste a par ailleurs précisé d'emblée qu'il ne s'agissait pas d'un débat technique, mais carrément d'une « bataille pour la conscience du Canada. » « La question est de savoir jusqu'où on peut aller contre un individu. » Une dernière journée d'audience est prévue le 21 octobre prochain dans les bureaux montréalais de la Cour fédérale, rue McGill. La décision du juge Noël, qui devra d'abord déterminer s'il a juridiction pour trancher des questions constitutionnelles, n'est pas attendue avant décembre.



CE SOIR, LE GROS LOT EST DE  
**30 MILLIONS \$**



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

**18** ans +



www.loto-quebec.com

MISE SUR TOI  
 1 866 SOS-JEUX

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Où commence l'intérêt public?

apratte@lapresse.ca  
ANDRÉ PRATTE

**A**u cours des dernières heures, beaucoup de Québécois ont accusé les médias d'avoir sans raison fouillé dans la vie privée du ministre de la Justice, Marc Bellemare. Tout en convenant du caractère délicat de cette nouvelle « affaire Bellemare », nous restons convaincus qu'elle relève de l'intérêt public.

Le premier ministre, Jean Charest, invitait hier les journalistes à faire « la part des choses. » L'exercice s'impose, en effet. De façon générale, ce que fait la fille de M. Bellemare ne concerne pas la population. On n'a pas à publier sa photo en petite tenue ou à l'interroger sur son enfance. Si on excepte les

## Une affaire délicate... qui est bel et bien d'intérêt public.

commères habituelles, la plupart des journalistes ont respecté cette frontière.

Par contre, ce qui est clairement d'intérêt public, c'est la possibilité que la jeune femme fraie avec des criminels. Si M. Bellemare occupait n'importe quel autre poste au gouvernement, cela n'aurait toujours pas d'importance. Mais Marc Bellemare est Procureur général. Cette fonction est plus sensible que toute autre, parce que celui qui l'occupe est responsable de l'application des lois criminelles. C'est lui ou ses représentants qui décident de déposer ou non des accusations, lui qui jouit de l'autorité ultime sur les procureurs de la Couronne, comme on l'a vu récemment dans un des mégaprocès des motards.

## Le rôle de sa vie

mroy@lapresse.ca  
MARIO ROY

**A**près avoir bien rigolé (et l'éclat de rire, cette semaine, a été planétaire !), on peut maintenant reprendre contenance pour apprécier froidement l'élection d'Arnold Schwarzenegger au poste de gouverneur de la Californie. Le *Terminator* a en effet anéanti ses... 134 adversaires en raflant près de 49 % des suffrages exprimés. Il est ainsi devenu l'un des trois hommes politiques les plus puissants du pays. Avec le président et, sans doute, le maire de New York.

Pourquoi lui ? Et pourquoi là ? Évidemment, l'homme a surtout récolté les fruits de sa célébrité cinématographique, au surplus ornée d'une image mythique d'invincibilité. Le rôle de la caisse électorale, dans son cas et quoi qu'on en dise,

## On ne sait rien de l'intelligence politique du nouveau gouverneur Schwarzenegger.

a été plutôt secondaire. Cette notoriété ne constitue certainement pas un gage de future bonne gouvernance. Mais elle n'implique pas automatiquement, non plus, le contraire. Être acteur — fût-ce cette sorte d'acteur — n'est pas *a priori* plus débilant que d'être avocat ou... journaliste. En outre, qu'y a-t-il de vraiment étonnant à ce que la Californie, superpuissance culturelle, berceau du cinéma, élise des comédiens ?

Aussi, le lien est-il incontournable avec Ronald Reagan, qui était cependant plus expérimenté en politique. On discute encore aujourd'hui avec passion de la question de savoir si Reagan était un pur *moron* — pardonnez l'offense. Ou s'il était doué d'une certaine perspicacité. L'Histoire retiendra probablement qu'à la Maison-Blanche, il vit clair, lui et ses conseillers, sur un

Dans un rapport sur le rôle du Procureur général, la Commission de réforme du droit soulignait en 1990 à quel point il importait « que le titulaire de cette charge soit capable de neutralité et soit au-dessus des pressions, politiques ou autres. » Voilà la question qui se pose aujourd'hui au sujet de M. Bellemare : les fréquentations présumées de sa fille risquent-elles de le rendre vulnérable à diverses pressions ? Ces pressions pourraient venir de criminels, mais elles pourraient aussi provenir d'autres sources, policières par exemple, prêtes à couler des informations embarrassantes en échange d'une faveur du ministre.

La gravité de l'affaire dépend du type de fréquentations de la jeune femme : s'agit-il de membres de gangs de motards ou de petits voyous ? C'est notamment sur cette base que le premier ministre doit évaluer la capacité de M. Bellemare de rester en poste.

M. Bellemare aurait-il déjà dû démissionner ? Hier, le milieu juridique semblait partagé sur la question, ce qui démontre que les choses sont loin d'être aussi limpides que ce que soutient le premier ministre. Ce qui démontre aussi qu'un aspect de l'affaire — mais cet

aspect seulement ! — est effectivement d'intérêt public.

La neutralité du Procureur général ne doit faire aucun doute dans l'esprit de la population. Cette exigence signifie qu'il n'y a pas seulement les faits qui comptent ; les perceptions ont également une grande importance. C'est pourquoi les informations qui circulent risquent de fragiliser l'autorité de M. Bellemare.

Le ministre a décidé, en son âme et conscience, qu'il pouvait continuer de faire son travail, et le premier ministre l'a appuyé. Nous respectons cette décision, en espérant qu'elle ait été prise en pleine connaissance des faits pertinents et avec l'intérêt de la justice comme seule préoccupation.

ou deux points, particulièrement en matière de relations internationales.

Car l'intelligence politique n'est pas exactement, peut-être pas du tout, la même chose que l'intelligence tout court.

Et, justement, c'est le hic : on ne sait rien, absolument rien, de l'intelligence politique du nouveau gouverneur républicain. Parce que Schwarzenegger, sorti d'une boîte à surprises, n'a strictement rien dit pendant la campagne électorale. Parce que ce qu'on a dit de lui relevait de l'anecdote, ou du comportement personnel (en effet troublant), ou de la franche rigolade.

C'est cela, et pas autre chose, qui n'est guère rassurant.

Autre élément de l'équation : la Californie. Et les Californiens.

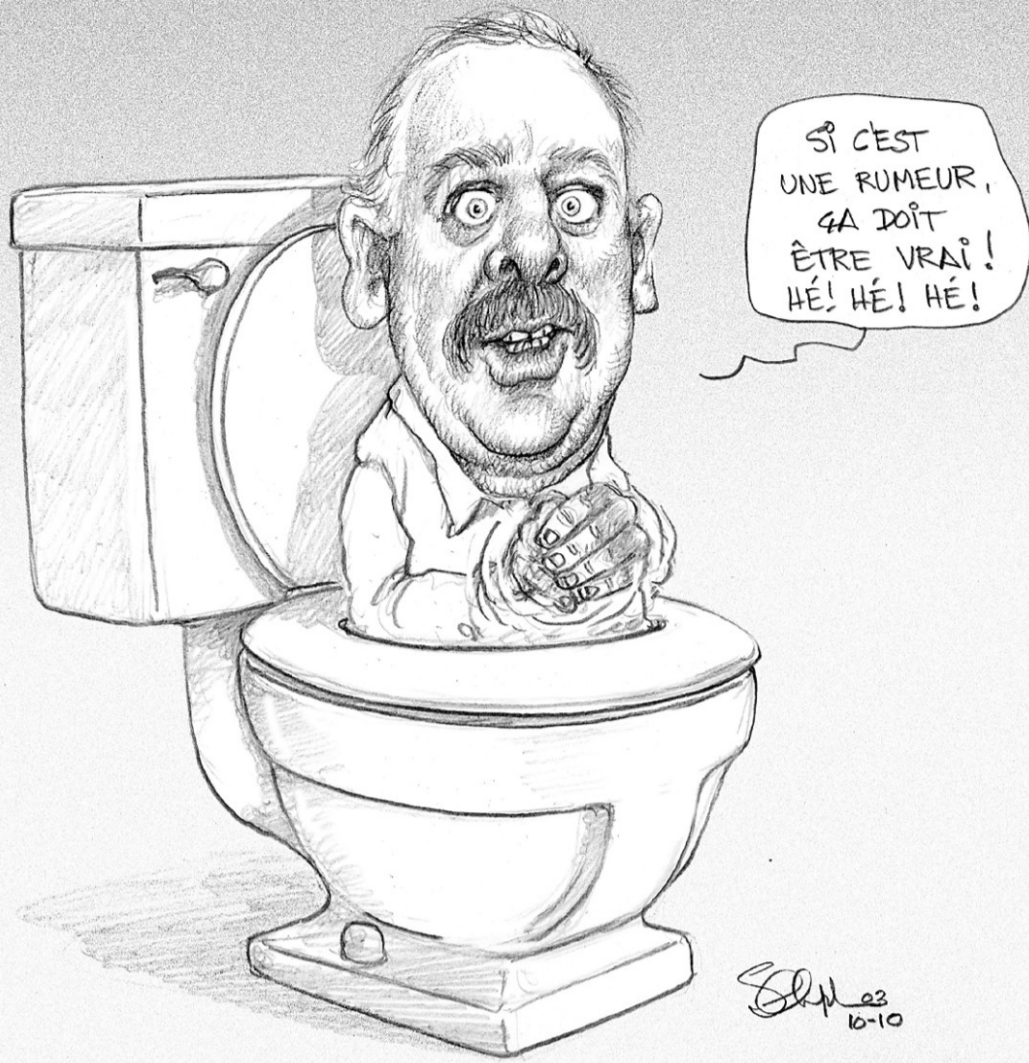
C'est l'État de la démocratie directe, de la révolte permanente des contribuables, de la grogne toujours plus grande envers les *establishments* politiques traditionnels — Schwarzenegger a bien entendu surfé sur cette vague.

Il faut dire qu'il y a une cause. On est parvenu sans peine, en égrenant un chapelet de mauvaises décisions, à dilapider la formidable richesse dont l'État disposait il y a moins de dix ans, au temps de la prospérité. Le trou est aujourd'hui de 38 milliards (US). Il y a eu ensuite une gestion erratique de l'approvisionnement en électricité. Puis la relative décadence de Silicon Valley et des valeurs technologiques. Et la montée en flèche du chômage, qui atteint 20 % dans certaines régions, une chose impensable aux États-Unis.

C'est ce que nous avons déjà appelé ici le « mal californien » et que monsieur Muscle devra affronter en combat singulier, dans un environnement démocrate, hostile. On ignore à peu près complètement ce qu'il compte faire. Ce qu'il devra faire. Ce qu'il pourra faire.

Mais, sur les rives du Pacifique, certains décrivent déjà le nouveau rôle d'Arnold — qui sera son plus grand ou, alors, lui vaudra un bide monumental — comme étant celui de capitaine du *Titanic*.

## EN DIRECT DU STUDIO D'ANDRÉ ARTHUR



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

## Quelle hypocrisie !

Que c'est mal d'exploiter les pauvres joueurs compulsifs ! Que c'est immoral que le gouvernement perçoive plein de revenus des machines vidéopokers ! J'entends encore les « vierges offensées » du Parti libéral quand le Parti québécois était au pouvoir. Eux, par contre, élimineraient ces requins de Loto-Québec ! Quelle est la manchette de *La Presse* d'hier ? Loto-Québec, avec l'accord du gouvernement, arrête le programme de réduction des machines vidéopokers ! Le gouvernement leur réclame 75 millions de plus, contribution, en bonne partie, de ces mêmes joueurs compulsifs ! Quelle hypocrisie ! Est-ce ce qu'on appelle des pharisiens ?

JOCELYNE LAROCQUE  
Montréal

## Landry va manquer de temps

Comment caractériser les équipes politiques qui ont influencé fortement le destin du Québec ? La jeunesse et le sérieux de l'équipe Lesage de 1960, la jeunesse et la compétence du PQ 1976. Elles avaient du temps devant elles.

Quel est donc ce besoin de pouvoir qui empêche des gens de mon âge de passer la main ? Monsieur Landry a eu une belle carrière, personne ne le contestera. C'est un convaincu, un sincère des premières heures, dévoué totalement à son option politique, nous l'admettons tous. Mais ce rêve qu'il caresse pour le Québec nécessitera, s'il se réalise, une stabilité politique pour au moins quelques années, une fois que de nouvelles élections auront été déclenchées, dans quelques années.

L'âge étant ce qu'il est, l'arithmétique aussi, non seulement Monsieur Landry manquera mathématiquement de temps mais il aura empêché ses successeurs d'acquiescer les expériences nécessaires, s'il réalise son utopie actuelle si bien emballée qu'elle soit dans le vocabulaire qui caractérise son auteur. Le même raisonnement s'applique à Madame Marois.

PIERRE MINVILLE  
Oka

## Au-delà des apparences

Les nouvelles publicités de Bell soulèvent une polémique qui me semble très futile. Personnellement, je les trouve fort bien réalisées. Ceux qui disent qu'on se moque des agriculteurs n'ont visiblement pas vu les nombreux indices qui témoignent d'un temps passé. Les publicités se déroulent au début du siècle où il n'y avait pas d'eau

courante, une hygiène différente — des bains au mois ! —, des routes de terre et de vieilles caisses mécaniques au magasin général. Il est clair qu'on n'est pas en 2003. Les agriculteurs mécontents devraient regarder au-delà des apparences. Je persiste à croire que l'idée de juxtaposer des outils de communication modernes à des vestiges du passé relève du génie. Merci pour cette campagne de pub bien peu banale.

MARTIN ST-PIERRE  
Saint-Hyacinthe

## Quelle insignifiance !

Monsieur Unvers devient le gouverneur de l'État de la Californie dont le budget annuel se classe au 6<sup>e</sup> rang dans le monde. Quelles qualités morales et intellectuelles a-t-il démontrées pour se mériter un

tel poste ? Aucune, si ce n'est qu'il est riche, très riche. Donc, il doit être l'homme qu'il faut aux Californiens. Quelle désolation ! Au Québec, pendant ce temps, 1 700 000 téléspectateurs écoutent *Loft story*, ou *Occupation double*, ou *Star académie*. C'est sûrement près de 50 % de la population active ? Quelles valeurs morales, intellectuelles ou culturelles ces émissions véhiculent-elles ? Aucune, si ce n'est celles de la société de consommation. Et que dire des personnalités-phares de notre société qui animent et financent ces shows ! Quelle décadence ! Plus de 40 % de nos jeunes entre 12 et 17 ans auraient fumé ou fumeraient de la mari, titrait le journal de lundi. Mais où est le contrôle parental, où sont les profs, la police ? Ha oui !, ils sont probablement à écouter *Loft story*, *Star académie* ou *The Terminator*.

JEAN-PIERRE BEAUCAGE



Gilles Dupeppe

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

## Le Bloc doit se saborder

Avec l'arrivée de Paul Martin à la tête du gouvernement central canadien, il est clair que la mission du Bloc québécois telle qu'elle avait été définie post-référendum vient de prendre fin. La seule utilité que l'électorat francophone nationaliste trouvait encore à notre formation, c'était de pouvoir battre Jean Chrétien.

Fondé en 1990 sur un coup de tête de Lucien Bouchard qui venait de claquer la porte du Parti conservateur, le Bloc québécois devait « mourir jeune » pour se fondre dans l'apothéose d'un référendum gagnant. Le chef fondateur ne cessait de dire que le succès de cette nouvelle formation politique, somme toute inutile dans le paysage fédéral, devait se mesurer à la brièveté de son mandat. Et tout le monde y a cru.

Avec la défaite référendaire et le départ de Jean Chrétien, ce n'est pas à Ottawa que les énergies devraient se déployer, mais bien au Québec.

Depuis le départ de Lucien Bouchard, Gilles Dupeppe est assis

entre deux chaises et joue bien le jeu. Trop bien. Aujourd'hui, salaires récurrents et fonds de retraite aidant, c'est rien de moins qu'un job à vie que les députés du Bloc québécois veulent. Fini le temporaire, on s'incruste ! Les avantages non négligeables du carriérisme ont pris le pas sur le militantisme.

Il peut arriver au Bloc québécois de jouer un rôle utile, mais il n'a plus aucune crédibilité. Son existence empêche justement l'émergence d'une vraie alternative, de droite ou de gauche, au Parti libéral. L'existence du Bloc québécois est en grande partie responsable de l'instauration d'un régime de parti unique au Canada.

Le Bloc québécois doit avoir le courage politique de se saborder dans les plus brefs délais et le débat sur notre avenir national doit se faire ici au Québec, entre Québécois.

JEAN-ROCH VILLEMAIRE  
ancien vice-président du Bloc québécois de Gatineau

# De grâce, respectons certaines limites

## Où se trouve la démarcation entre le domaine privé et l'intérêt public?

HUGO MORISSETTE

*L'auteur a été candidat aux dernières élections municipales montréalaises.*

Où se trouve la limite entre le domaine privé et l'intérêt public? Telle est la question. Pour quelles raisons un homme ou une femme décide de se lancer en politique? Veut-on des gestionnaires et de bons administrateurs comme représentants? Actuellement, les médias font tout pour éliminer tout attrait à la politique.

La dernière victime de ce jaunisme à la André Arthur est le ministre de la Justice du Québec, Marc Bellemare. Mettons de côté toute partisanerie politique et pensons à

**Actuellement, les médias font tout pour éliminer tout attrait à la politique.**

l'homme. Est-ce que le fait que sa fille soit une danseuse nue lui enlève de la crédibilité? Est-ce que les citoyens et les citoyennes avaient à connaître la nature des fréquentations que le ministre possède avec sa fille? Sommes-nous rendus à faire une enquête sur la famille, les amis, les voisins ou les fréquentations des personnalités publiques? Cessons cette ridicule manie de vouloir faire du tort à quelqu'un simplement parce qu'il est un politicien?

Où est la pertinence de faire les grands titres des journaux avec des

nouvelles du genre: « La fille d'un ministre employée dans un bar de danseuses » ou bien « Le fils du premier ministre accusé d'agression sexuelle »? Pousserons-nous la stupidité vers les « Le beau-frère du voisin d'un sénateur est un pyromane »?

Comment voulez-vous intéresser quelqu'un à se lancer en politique pour servir les citoyens lorsque nous lisons des pages pleines de potins, de scandales, de liens boiteux et de faits personnels. Tout est en place pour décourager les candidats(es) intéressants(es).

Lorsque l'élu(e) commet une faute grave et prouvée, il est pertinent et essentiel d'en informer le public. Je ne dis pas que nous devons isoler les personnes publiques et cacher leurs fautes, mais le fait d'être politicien n'entraîne pas automatiquement la disparition de la vie privée.

Bien sûr les élus(es), comme d'autres personnalités publiques, doivent faire des concessions, mais de grâce, respectons certaines limites.

Lorsque les cols bleus vont manifester devant le chalet du maire de Montréal ou lorsque les journalistes crient au scandale parce qu'un ministre va à la pêche avec le parrain de ses enfants (et que cette personne est aussi un lobbyiste), nous outrepassons les limites. Et je ne parle que de la politique, mais je pourrais faire allusion aux José Théodore et Pat



Marc Bellemare

Burns de ce monde...

Je suis foncièrement convaincu que la politique est un monde merveilleux et riche en rencontres, en expériences et en accomplissement de

soi, mais il faut commencer à respecter la vie privée des gens et cesser d'aller fouiller dans leurs poubelles ou de les épier sur la rue pour savoir s'ils utilisent le transport en com-

mun. Rendons ce métier digne et respectable, nos élus(es) le méritent bien.

Est-ce que ceux qui critiquent sont aussi parfaits que ça?

## Un problème à trois dimensions

### En matière de justice, la confiance du public est un préalable fondamental à une saine gestion

JEAN-CLAUDE HÉBERT

*L'auteur est avocat.*

Le point de presse impromptu du ministre de la Justice, Marc Bellemare, a provoqué une onde de choc sur la place publique. Confirmant des bribes d'information distillées par un journaliste de caniveau, ses révélations posent néanmoins un problème à trois dimensions.

Sous l'angle strictement humain, le drame familial qui l'éreinte lui mérite sympathie et encouragement. Dans notre société, la famille reste une valeur forte et personnelle n'est à l'abri des secousses susceptibles d'ébranler les repères familiaux.

**Un autre pavé...**

Cela dit, cette triste nouvelle constitue indubitablement un pavé dans la marre (déjà passablement agitée) du ministre Bellemare. En matière de justice, la confiance du public est un préalable fondamental à une saine gestion. Rappelons-le: la justice assure le bien-être général et la paix sociale en maintenant un État de droit. Autrement dit, un déficit de confiance mine le respect du public et atténue d'autant l'efficacité du système judiciaire.

Cette seconde dimension du problème doit être analysée de façon contextuelle. En général, les vérifications de sécurité concernant les postulants appelés à exercer de hautes fonctions portent sur la moralité et la conduite du candidat lui-même. Il serait abusif d'autoriser la police à fouiller la vie privée des membres du cercle familial et amical d'un futur ministre dans l'espoir de débusquer une mauvaise personne de son entourage. Qui peut nous dire ce que sont les attributs d'une mauvaise personne?

Dans ce contexte, il eut été souhaitable que le ministre Bellemare informe le premier ministre du « choix de vie » de sa fille aînée. L'aurait-il fait que M. Charest au-

rait peut-être demandé et obtenu des renseignements policiers pertinents. Cette proposition mérite toutefois d'être nuancée. Dans l'hypothèse où le ministre de la Justice ignorait certains aspects de la vie privée de sa fille, il n'avait quand même pas à imaginer le pire et dénoncer des approximations. La prudence ne doit pas être confondue avec la paranoïa.

N'étant pas le ministre responsable de la police, (cette fonction relève de la Sécurité publique), M. Bellemare semble, pour le moment, avoir pris des mesures suffisantes pour assurer le libre exercice de son importante fonction. Si, par hypothèse, il avait choisi la voie de la pudibonderie en dénonçant publiquement le « choix de vie » de sa fille, on lui aurait vivement reproché d'avoir entravé le cours d'une enquête policière. Du coup, le public aurait compris qu'il a utilisé sa fonction pour tirer sa fille d'un mauvais drap.

**Le volet politique**

Le troisième volet du problème est de nature politique. Dans un exercice de pure fiction, imaginons le scénario suivant: une cellule de gestion de crise, rattachée au cabinet du premier ministre, suit l'évolution de l'affaire à la trace. À court terme, l'objectif consiste à mesurer le degré de confiance du public envers le ministre de la Justice. Pour l'avenir, par sondages interposés, des conseillers de M. Charest s'affairaient à évaluer le dommage collatéral généré par ce dossier sur la crédibilité du gouvernement.

S'il devait arriver que les sondages transmettent des résultats négatifs ou ombragés, il y a fort à parier que le ministre Bellemare sera appelé (dans un avenir plus ou moins éloigné) à relever de nouveaux défis. Comme disent les hauts salariés du hockey, le sort de l'équipe importe davantage que la performance du joueur!

## Les lecteurs compatissent

La révélation des activités de la fille du ministre Marc Bellemare, mercredi, de même que les soubresauts politiques qui s'en ont suivi nous ont valu un abondant courrier. En voici un échantillon.

**Aucun reproche sérieux**

Je trouve que parler des activités de la fille du ministre Bellemare est tout à fait injustifié. À ma connaissance, on ne reproche pas au ministre d'être intervenu auprès du Procureur général pour qu'une accusation contre sa fille soit abandonnée. Ni aucun autre conflit d'intérêts du genre. Tout ce qu'on lui reproche, c'est d'être le père d'une fille de 21 ans qui travaille dans un bar de danseuses nues. Qu'on soit d'accord ou non avec la présence de ces bars dans nos villes n'est pas pertinent. Ils sont là en toute légalité. Et même si ce n'était pas le cas, je ne vois pas en quoi on peut reprocher à un père les activités de sa fille, seraient-elles illégales. Encore moins quand ces activités sont légales. Croyez-vous un instant qu'un père accepte facilement que sa fille travaille dans un bar de danseuses nues. Mettez-vous un instant à sa place. Je crois que nous allons un peu loin et cela me rappelle les médias anglais de type tabloïd. C'est à mon avis carrément indécent. N'y a-t-il pas assez de nouvelles plus pertinentes pour nous dans le monde?

FRANÇOIS ST-ARNAUD  
conseiller juridique  
Fonds de solidarité FTQ

**Le droit à l'épreuve**

On vit peu longtemps en politique, on en meurt toujours à un certain moment. Parce que la politique est impitoyable, exigeante, intransigeante et polluante. Un homme ou une femme public n'a pas droit à l'erreur, ni même à l'épreuve. M. Bellemare vit une épreuve sur laquelle il n'a aucun contrôle. On le condamne. Dure, dure, la politique...

YVES DESLAURIERS  
Prévost

**Un choix qui la regarde**

La fille du ministre Bellemare a un choix de vie qui la regarde. N'importe quel père serait attristé de celui de mademoiselle Bellemare. Maintenant que les

médias ont fait leur boulot, avec insinuation en prime, laissons le ministre déjeuner en paix. Il offre ses services à la population et c'est pour cela que nous l'avons élu. La vie de sa fille ne nous intéresse absolument pas. C'est mon opinion et celle de bien d'autres, j'en suis persuadée.

CLAIRE FORTIN  
Sherbrooke

**Bellemare doit démissionner**

Si le ministre de la Justice, M. Marc Bellemare, ne veut pas nuire davantage au gouvernement (et au Parti libéral), il n'a pas d'autre alternative que de partir, et tout de suite. Sa démission n'entachera ni ne ralentira le système judiciaire. M. Bellemare n'a rien à se reprocher, aujourd'hui. Mais demain, le doute s'installant dans toutes les têtes, il ne pourra exercer sa fonction en toute tranquillité et de façon incontestable. Il doit se porter au-dessus de tout soupçon, et par conséquent, ne peut demeurer à ce ministère.

GHISLAIN POTVIN  
Alma

**Situation difficile**

Je suis la mère d'un « grand » garçon de deux ans. Je n'ai pas encore vécu, comme parent, les coups pendables, les mensonges et les défis reliés aux relations parents-enfants. Cependant, je ne peux qu'être peinée lorsque j'entends un père ordonner au nom de sa carrière de ne pas être tenu au courant des agissements de sa propre fille qui évolue dans un milieu exploiteur et où la violence faite aux femmes est malheureusement monnaie courante. Comment peut-on abandonner une enfant de peur qu'elle nous porte ombrage? Oui, malgré les liens du sang, chaque personne fait ses choix et les actes de nos enfants n'ont pas à influencer sur notre carrière. Mais quel exemple donne-t-on aux parents québécois qui tentent d'aider leurs enfants coincés dans des situations

semblables si leur propre ministre de la Justice n'a que faire des frasques de sa fille? Comment croire aux programmes de réinsertion et à l'importance des programmes de soutien à la famille, lorsqu'il évoquera ces sujets au cours de son mandat? J'imagine le déchirement immense de ce père et je n'aimerais pas être à sa place.

ISABELLE LEFEBVRE

**Où s'en va-t-on?**

Je trouve épouvantable qu'encore une fois une personne soit jugée pour les actes d'une autre. Je pense que les agissements de la fille de M. Bellemare ne regardent absolument personne. Cependant, malheureusement, au Québec, les gens adorent juger les autres et les démolir. Je trouve ça très triste. Aux États-Unis, on accepte que la fille du président se fasse arrêter avec de la drogue et saoule, mais au Québec on n'accepte pas que le ministre de la Justice ait une fille qui a décidé de vivre sa vie « autrement ». Sans compter que la personne qui a pris plaisir à divulguer ces tristes événements va continuer à être « adorée » par ses ouailles. Mais, moi, mon idée est faite. Cette dernière personne devrait être retirée des ondes à tout jamais, car des gens comme ça, qui aiment faire du mal aux autres, on en a assez! Moi, je ne trouve pas que le ministre est dans l'embarras. C'est plutôt la société et les médias qui le sont. C'est très triste de voir la société d'aujourd'hui. Où s'en va-t-on?

MARIE-JOSÉ DUCHESNEAU

**Difficile de lui en tenir rigueur**

Décidément, la politique québécoise commence à voler aussi bas que chez nos voisins américains. C'est une nouvelle ça? À moins qu'elle ne soit mineure bien entendu, et encore là, on a suffisamment saboté l'autorité des pères de famille pour que franchement il soit difficile d'en tenir rigueur à M. Bellemare!

PIERRE-YVES PAU

## ACTUALITÉS

# Des producteurs en colère abattent une vache et un veau devant les caméras

PRESSE CANADIENNE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN — En colère et las d'attendre une aide qui ne vient pas, les producteurs de bovins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont fait la démonstration de leur détermination, hier, à Saint-Bruno, en abattant devant les caméras une vache et un veau qu'ils ont ensuite mis en terre.

« Ce n'est qu'un début », ont-ils mis en garde. En effet, s'ils n'obtiennent pas rapidement de Québec l'aide qu'ils réclament pour leurs entreprises lourdement touchées par la crise de la vache folle, les producteurs mettront à mort tous leurs bovins et leurs veaux destinés à l'abattage. Ils accordent moins de 15 jours au gouvernement Charest pour mettre en place un programme de compensation pour leurs pertes liées à cette crise.

Comme l'a rappelé Omer Bouchard, président régional et provincial de la mise en marché de la vache de réforme, les producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont amorcé une action similai-



Des producteurs de bovins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont fait la démonstration de leur détermination, hier, à Saint-Bruno, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en abattant devant les caméras et les appareils photo une vache et un veau qu'ils ont ensuite mis en terre.

re à celle que leurs pères n'avaient pas hésité à mener en 1974 : ils avaient mis à mort des dizaines de vaches et de veaux, et les avaient

ensuite enterrés dans un champ de Saint-Bruno.

Mis en place il y a une quinzaine de jours pour établir une stratégie

d'actions régionales, le comité sur la crise de la vache folle est à l'origine de cette manifestation qui a réuni plus d'une centaine de producteurs agricoles de toute la région.

## L'UPA en désaccord

Appellé à commenter cette manifestation alors qu'il prenait part à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Nicolet, à la 73<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Centre-du-Québec, le président général de l'UPA, Laurent Pellerin, a clairement indiqué qu'il n'approuvait pas de tels gestes posés par des producteurs agricoles, malgré la situation catastrophique qui est la leur en raison de la crise de la vache folle.

Selon M. Pellerin, qui terminera au début de décembre un cinquième mandat de deux ans comme président général de l'UPA, la stratégie est bien claire depuis le début. Il faut essayer de maintenir et de conforter les producteurs de bouvillons d'engraissement en les

indemnisant correctement pour les pertes subies depuis près de cinq mois. La somme requise a été évaluée à 34 millions de dollars pour les producteurs québécois pour la période du 31 août au 31 décembre 2003.

Le président de l'UPA, qui a parlé au téléphone à la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier, mercredi soir, ne se fait toutefois pas d'illusions. D'ailleurs, M<sup>me</sup> Gauthier a déjà prévenu publiquement les producteurs agricoles que ce qu'elle aurait à leur offrir ne satisfierait pas leurs demandes.

La nouvelle offre de compensation du gouvernement du Québec, attendue désespérément par les producteurs depuis l'échéance du premier programme d'aide financière, le 31 août, devrait normalement venir mercredi prochain, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres à Québec.

Si, comme on s'y attend, l'offre est insatisfaisante, il n'y a pas de doute, selon M. Pellerin, que les producteurs vont continuer à s'agiter.

## Ottawa et Québec ratifient une entente agricole d'une durée de cinq ans

PRESSE CANADIENNE

TROIS-RIVIÈRES — Les gouvernements canadien et québécois ont ratifié, hier à Trois-Rivières, l'Accord de mise en oeuvre Canada-Québec sur un cadre stratégique agricole canadien. Une entente qui prévoit l'injection de 800 millions de dollars sur cinq ans pour venir en aide aux agriculteurs du Québec, mais qui est loin de réjouir l'Union des producteurs agricoles (UPA) en raison d'un trop grand nombre de zones grises.

La rencontre des deux ministres signataires s'est tenue dans le plus grand secret : personne de l'UPA n'était au courant, pas plus que les médias de la région qui ont été convoqués à la dernière minute.

Pourtant, si l'on se fie aux propos des porte-parole, l'entente vient contribuer grandement au monde agricole québécois. Cinq secteurs sont visés : la gestion des risques, la salubrité et la qualité des aliments, l'agroenvironnement, le renouveau des entreprises ainsi que la science et l'innovation.

Il s'agit d'une entente d'une durée de cinq ans et dont le financement est assuré à 60 % par le fédéral et à 40 % par le provincial.

Selon la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Françoise Gauthier, le Québec pourra aller plus loin dans la réalisation des priorités dans le domaine avec une pareille entente.

Du côté de l'UPA, on demeure perplexe. On craint que cette entente vienne altérer les modalités d'accès actuellement en vigueur de la Financière agricole. Ce fonds assure aux agriculteurs une stabilité de revenus.

« Sous sa forme actuelle, les agriculteurs disposent d'un compte personnel pour lequel les modalités d'accès sont très faciles. On se questionne à savoir si le nouveau cadre va changer quelque chose. Personne ne peut nous répondre à ce sujet », a mentionné Yvan Martin, directeur adjoint de l'UPA Mauricie.

Au cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, on assure que, sur les quelque 800 millions prévus dans l'entente, une large partie sera gérée par la Financière agricole et que rien ne viendra moduler les mécanismes d'accès pour les agriculteurs.

## ERRATUM :

L'offre de rabais Niroyal qui a été publiée dans le magazine *Qu'est-ce qui mijote* de Kraft Canada Inc., édition Automne 2003, page 13, contenait une erreur.

On aurait dû y lire : Veuillez soumettre le coupon original ainsi qu'une copie de votre facture pour profiter de cette offre.

3177561

# Clients Fido, venez flairer nos offres.

## Passer à TELUS, c'est tout simple.

Si vous êtes un abonné Fido<sup>®</sup>, c'est le moment de passer nous voir. Apportez-nous votre téléphone Fido et obtenez :

- un téléphone haut de gamme GRATUIT
- une couverture numérique 6 fois plus étendue\*
- la possibilité de garder votre forfait Fido<sup>†</sup>

Et tout cela sans signer de contrat ! Visitez la boutique TELUS Mobilité ou le détaillant autorisé les plus près de chez vous dès aujourd'hui pour une mise en service immédiate et pour en savoir davantage sur nos offres additionnelles de remplacement.

**TELUS**  
mobilité<sup>™</sup>

le futur est simple<sup>™</sup>



### BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

#### MONTRÉAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial  
Le Boulevard  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galerias d'Anjou  
Place Alexis Nihon  
Place Versailles  
Place Vertu  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
4202, rue Saint-Denis  
Communications Mobilenet  
5165, ch. Queen-Mary  
La Zone SCP  
6321, route Transcanadienne, bureau 1470

#### Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources

#### Saint-Laurent

D2 Technologie inc.  
2119, boul. Marcel-Laurin  
PC Page Communications inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

#### Westmount

La Zone SCP  
1308, av. Greene

#### LAVAL ET RIVE-NORD

#### Blainville

Digital Radiocommunication inc.  
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

#### Joliette

Multicom Communications 2000  
159, boul. Antonio-Barrette

#### Laval

Carrefour Laval  
Centre Laval  
Contact Com. D.L.  
Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Proxi Télécom inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
SRAD Communications inc.  
2995, boul. Dagenais, local D

#### Repentigny

Galerias Rive-Nord  
Technicomm  
346, rue Notre-Dame, bureau C

#### Rosemère

Place Rosemère  
Contact Com. D.L.  
Communications  
259, boul. Labelle, bureau 102

#### Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

#### Terrebonne

Galerias de Terrebonne  
SRAD Communications inc.  
2292, ch. Gascon

#### RÉGIONS

#### Saint-Hyacinthe

Cellulaire +  
Galerias Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise

#### RIVE-SUD

Mail Champlain  
Promenades Saint-Bruno

#### Belœil

Cellulaire +  
559, boul. Laurier

#### Boucherville

Communications Métropolitaine  
550, boul. de Mortagne

#### Candiac

D2 Technologie inc.  
89, ch. Saint-François-Xavier

#### Greenfield Park

Proxi Télécom inc.  
3814, boul. Taschereau

#### Sainte-Julie

Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com) dès aujourd'hui.